

A decorative graphic consisting of three blue circles of varying sizes and two thin blue lines. One large circle is at the top center, a smaller 3D-style circle is in the middle right, and another large circle is at the bottom right. Two thin lines cross the page diagonally, one from the top left to the middle right, and another from the top right to the bottom right.

Rapport de Branche

Production Audiovisuelle

2016 – 2018

SATEV – SPECT – SPI - USPA

2018

Table des matières

<u>I°) Les entreprises de la Production Audiovisuelle</u>	6
<u>A°) Taille des entreprises</u>	6
<u>B°) Localisation des entreprises</u>	8
<u>II°) les effectifs de la branche</u>	11
<u>A°) les salariés permanents</u>	12
<u>1°) Répartition hommes/femmes</u>	12
<u>2°) Démographie</u>	13
<u>a°) la situation des cadres</u>	14
<u>b°) La situation des non-cadres</u>	15
<u>B°) Les salariés intermittents</u>	18
<u>1°) Répartition homme/femme</u>	19
<u>2°) Démographie</u>	20
<u>a°) la situation des cadres intermittents</u>	21
<u>b°) la situation des techniciens intermittents</u>	23
<u>c°) la situation des artistes</u>	25
<u>3°) activité des salariés intermittents</u>	27
<u>III°) Les rémunérations dans la branche</u>	30
<u>A°) Les salariés permanents</u>	33
<u>1°) Répartition par grande masse</u>	34
<u>2°) Salaire moyen</u>	34
<u>B°) Les salariés intermittents</u>	37
<u>1°) Répartition par grandes masses</u>	37
<u>2°) les données individuelles</u>	38
<u>a°) effectifs des intermittents en fonction de leurs salaires annuels</u>	39
<u>b°) indicateur sur le salaire brut journalier</u>	41
<u>c°) revenu des intermittents et secteur d'activité</u>	43

Cette nouvelle édition du rapport de branche rassemble l'essentiel des données présentées les années précédentes de façon actualisée. Comme l'an dernier, le groupe Audiens (institut de protection sociale de l'Audiovisuelle, du Spectacle, de la Communication et de la Presse) a été mobilisé pour fournir une grande partie des éléments statistiques.

Méthodologie

L'ensemble des données a été collecté auprès des entreprises, ayant réalisé une déclaration au Groupe Audiens, relevant du code NAF 5911A (production de films et de programmes pour la télévision) ou cotisant auprès de l'Association pour le Paritarisme dans la branche de la Production Audiovisuelle (et relevant d'autres codes NAF).

Lors du rapport de branche 2015, ce dernier groupe d'entreprise avait été substitué aux entreprises relevant du code NAF 5911B. En effet, au sein de l'ensemble des entreprises ayant le code NAF 5911B, seules les entreprises de production de films institutionnels relèvent de la Production Audiovisuelle. Cette méthode plus précise de définition du périmètre du champ est donc maintenue.

Les entreprises appartenant à la branche de la Production de Film d'Animation ont été retirées du périmètre de l'étude. Les périodes d'activités déclarées au titre de films cinématographiques (y compris les films publicitaires relevant de la branche de la Production cinématographique) ou d'animation sont aussi exclues du champ de l'étude.

L'ensemble des données est issu des Déclarations Nominatives Annuelles des salaires (DNA) réalisées par les entreprises auprès du groupe Audiens, notamment pour le régime de retraite complémentaire. Ces déclarations renseignent, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, la date de début d'activité et la date de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction). Nous traitons dans ce rapport de branche des années 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016, qui sont, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les données mobilisables. En effet, les déclarations 2017, en cours de traitement, ne sont pas encore exploitables à des fins statistiques.

Lexique et définitions

Les différentes catégories professionnelles, utilisées dans ce document, sont :

- les artistes interprètes ou de complément ;
- le personnel artistique¹, technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadres sont homologuées par l'Agirc.

¹ Par définition, le personnel artistique relève de la catégorie non-cadre. Toutefois, certaines fonctions comme les réalisateurs, les metteurs en scène, les chefs d'orchestre relèvent de la catégorie cadre au vu de leur niveau de responsabilité.

En raison de leurs très petits effectifs, les artistes permanents ont été intégrés à la catégorie des non cadres permanents.

Sont définis comme intermittents du spectacle, les salariés cadres et non cadres techniques et artistiques employés en contrat à durée déterminée, dont la fonction est :

- soit dans la liste des emplois d'une des conventions collectives du spectacle et de l'audiovisuel pour lesquels le recours au contrat à durée déterminée d'usage est autorisé²;
- soit dans la liste des emplois des annexes 8 et 10 au Régime d'Assurance chômage.

Les artistes, afin d'être reconnus intermittents, ne doivent pas être titulaires d'un contrat d'exclusivité prévoyant une période d'emploi de douze mois consécutifs ou plus.

Dans les données Audiens, un permanent est un non-intermittent, qu'il soit en CDI ou en CDD de droit commun.

En préambule de ce rapport, nous pouvons relever les points suivants.

La situation en 2016

Dans l'ensemble de la production audiovisuelle :

Globalement, les indicateurs sont en hausse par rapport au rapport de branche 2017

- Plus de 4 000 entreprises ont déclaré environ 93 000 personnes différentes pour une masse salariale de 953 M€ ;
- 84 % des effectifs concernent des contrats en CDD d'usage pour 60 % de la masse salariale du secteur.

Dans la production de films et de programmes pour la télévision en particulier :

- Environ 2 600 entreprises ont déclaré plus de 77 000 personnes différentes pour une masse salariale de 756,5 M€ ;
- 87% des effectifs concernent des contrats en CDD d'usage pour 63% de la masse salariale du secteur.

En termes d'effectifs, les artistes intermittents sont la catégorie professionnelle la plus représentée, avec 36 % des effectifs de l'ensemble du secteur. Leur masse salariale associée est cependant plus faible puisqu'ils cumulent 9 % de la masse salariale du secteur. Cette catégorie professionnelle a la particularité d'être en grande majorité composée d'occasionnels de la production audiovisuelle (environ 9 sur 10).

La moyenne d'âge des personnes travaillant dans le secteur est de 38 ans : les femmes sont en moyenne plus jeunes que les hommes (respectivement 36,2 et 38,6 ans).

² Sous réserve de l'extension de la liste de fonctions figurant dans l'avenant n°6 du 1^{er} juillet 2016 à la CCN PAV.

Evolution de l'emploi de 2012 à 2016

Le nombre d'entreprises du secteur continue de progresser et a augmenté de 2 % en 2016.

On observe une croissance des effectifs qui ont progressé de 4 % en 2016.

La masse salariale a connu une croissance annuelle de 4 % entre 2013 et 2014, de 2 % en 2015, puis de 4 % en 2016. Le salaire annuel brut moyen des salariés en CDI ou en CDD de droit commun évolue de l'ordre de 1 à 2 % par an entre 2012 et 2015 s'établissant à 48 k€ en 2016 pour un équivalent temps plein.

Comparaison hommes / femmes

Les hommes représentent un peu moins de 6 salariés sur 10 dans le secteur et cette proportion reste stable entre 2012 et 2016.

Parmi les emplois permanents, la répartition hommes/femmes est très équilibrée sur la période d'observation : il y a autant d'etp femmes que d'etp hommes. Il existe cependant un léger déséquilibre hommes/femmes concernant les postes de cadre et de non cadre. En 2016, 53% des etp des postes de cadre sont tenus par des hommes contre 47% des postes de non cadre.

Le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein en CDI ou en CDD de droit commun est, en 2016, de 52 k€ pour les hommes et de 44 k€ pour les femmes. Cependant, en tenant compte de la catégorie professionnelle, on observe une grande différence dans les postes de cadre (70 k€ pour les hommes contre 59,5 k€ pour les femmes) et une égalité dans les postes de non cadre autour de 26 k€.

Au sein des intermittents, les hommes sont fortement représentés dans les postes de cadre (66%), un peu moins dans les postes de non cadre (63%) et encore moins dans les postes artistiques (57%).

Pour les salariés intermittents du spectacle (IdS), la médiane des salaires apparaît comme le critère de comparaison le plus pertinent.

En comparant le revenu journalier médian des femmes par rapport à celui des hommes en 2016, on constate que les femmes ont un revenu inférieur à celui des hommes, soit environ 92 % de celui d'un homme :

- pour les femmes artistes, le revenu journalier médian représente 93 % de celui d'un homme ;
- pour les femmes cadre et non cadres le revenu journalier médian représente 92 % de celui des hommes de même catégorie professionnelle.

Nous vous proposons d'étudier l'ensemble des chiffres fournis par Audiens. Ainsi, nous détaillerons dans une première partie les entreprises de la Production Audiovisuelle, puis, dans un second temps, nous analyserons les effectifs de la branche, enfin dans une troisième partie nous aborderons la question des rémunérations.

Tableau : vue globale du secteur et évolution

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entreprises	2 293	2 355	2 407	2 510	2 571
Effectifs ⁽²⁾	70 508	71 949	76 049	74 599	77 476
dont permanents	7 793	8 029	7 986	8 911	10 162
dont intermittents	63 684	64 953	69 091	67 236	69 095
Masse salariale (en K€)	668 915 k€	694 784 k€	724 990 k€	726 492 k€	756 514 k€
dont permanents	239 439 k€	248 409 k€	252 295 k€	263 355 k€	282 466 k€
dont intermittents	429 476 k€	446 376 k€	472 695 k€	463 137 k€	474 049 k€
Evolution Nbre d'entreprises		3%	2%	4%	2%
Effectifs		2%	6%	-2%	4%
dont permanents		3%	0%	12%	12%
dont intermittents		2%	6%	-3%	3%
Masse salariale		4%	4%	0%	4%
dont permanents		4%	2%	4%	6%
dont intermittents		4%	6%	-2%	2%

Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entreprises	1 308	1 320	1 354	1 430	1 468
Effectifs ⁽²⁾	27 241	27 906	26 062	27 769	29 697
dont permanents	3 176	3 560	3 723	4 295	5 458
dont intermittents	24 259	24 611	22 694	24 091	25 129
Masse salariale (en K€)	159 847 k€	164 877 k€	169 691 k€	181 898 k€	196 711 k€
dont permanents	71 862 k€	79 676 k€	81 585 k€	89 438 k€	101 082 k€
dont intermittents	87 985 k€	85 201 k€	88 107 k€	92 460 k€	95 630 k€
Évolution Nbre d'entreprises		1%	3%	6%	3%
Effectifs		2%	-7%	7%	6%
dont permanents		12%	4%	16%	23%
dont intermittents		1%	-8%	6%	4%
Masse salariale		3%	3%	7%	6%
dont permanents		11%	2%	9%	8%
dont intermittents		-3%	3%	5%	3%

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entreprises	3 601	3 675	3 761	3 940	4 039
Effectifs ^{(1) (2)}	84 758	86 890	89 555	89 214	92 848
dont permanents	10 898	11 516	11 629	13 099	15 450
dont intermittents	75 194	76 903	79 519	78 601	80 554
Masse salariale (en K€)	828 763 k€	859 661 k€	894 682 k€	908 390 k€	953 225 k€
dont permanents	311 302 k€	328 084 k€	333 880 k€	352 792 k€	383 547 k€
dont intermittents	517 461 k€	531 577 k€	560 802 k€	555 598 k€	569 678 k€
Évolution Nbre d'entreprises		2%	2%	5%	2%
Effectifs		3%	3%	0%	4%
dont permanents		6%	1%	13%	15%
dont intermittents		2%	3%	-1%	2%
Masse salariale		4%	4%	2%	4%
dont permanents		5%	2%	6%	7%
dont intermittents		3%	5%	-1%	3%

(1) Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré par des entreprises ayant un code NAF différent n'est compté qu'une seule fois.

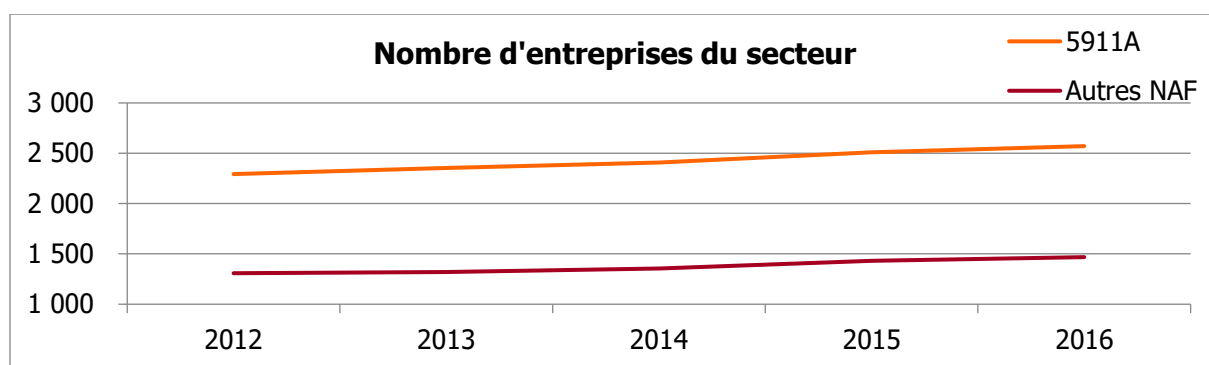
(2) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens, 2018

I°) Les entreprises de la Production Audiovisuelle

La branche de la Production Audiovisuelle a franchi le seuil des 4 000 entreprises. Sur la période 2012 – 2014, ce nombre a cru de 2 % par an. En 2015, cette évolution a été de 5 %. Elle s'est ralentie en 2016 (2 %).

Graphique : Nombre d'entreprises de la branche de la Production Audiovisuelle :



Source : service étude Audiens, 2018

Dans les développements ci-après, nous allons étudier les entreprises de la branche sous l'angle de leur taille et de leur localisation.

A) Taille des entreprises

Pour apprécier la taille des entreprises de la Production Audiovisuelle, nous avons considéré leur nombre de salariés permanents. Ces entreprises constituent globalement un monde de petites et moyennes structures. En effet, seulement 0,30 % de celles-ci dépasse les cinquante salariés permanents.

La création d'entreprise y est aussi très dynamique puisqu'on peut constater qu'entre 2012 et 2016 le nombre d'entreprises a cru de 12 % malgré le contexte économique peu favorable.

Il est à noter qu'un volume important des entreprises (environ 91 %) déclare moins de six salariés permanents sur l'année.

Tableau : effectif des entreprises de production audiovisuelle

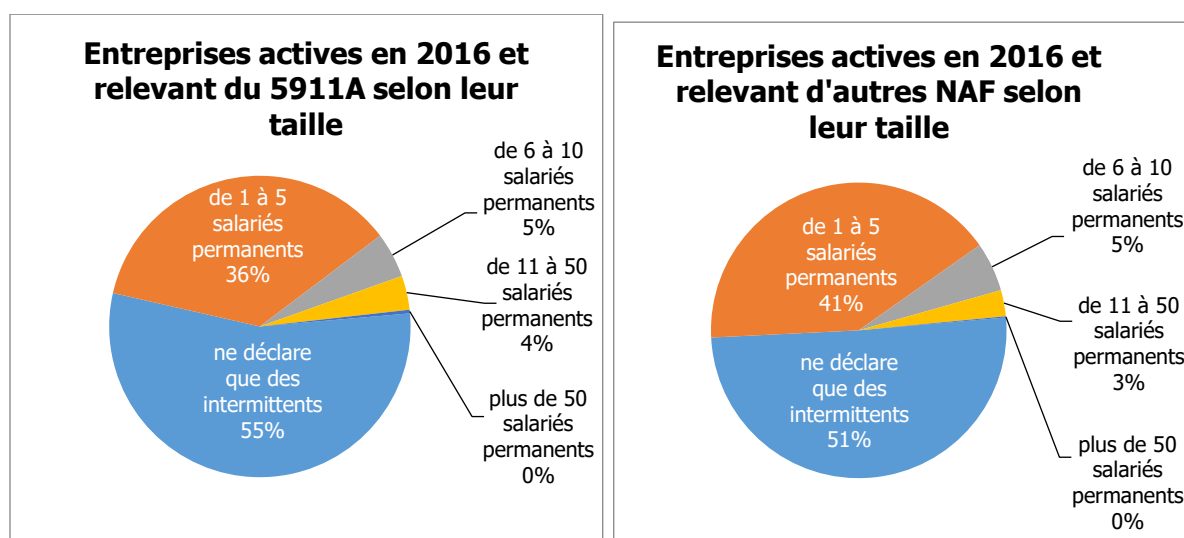
5911A	2012	2013	2014	2015	2016
ne déclare que des intermittents	1 318	1 346	1 328	1 400	1 413
de 1 à 5 salariés permanents	773	804	872	898	929
de 6 à 10 salariés permanents	104	107	113	115	125
de 11 à 50 salariés permanents	89	87	84	86	94
plus de 50 salariés permanents	9	11	10	11	10
Total	2 293	2 355	2 407	2 510	2 571
<i>Évolution à champ constant</i>		3%	2%	4%	2%

Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
ne déclare que des intermittents	747	725	711	757	743
de 1 à 5 salariés permanents	484	502	545	565	602
de 6 à 10 salariés permanents	45	57	57	72	79
de 11 à 50 salariés permanents	31	36	41	35	42
plus de 50 salariés permanents	1	-	-	1	2
Total	1 308	1 320	1 354	1 430	1 468
<i>Évolution à champ constant</i>		1%	3%	6%	3%

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
ne déclare que des intermittents	2 065	2 071	2 039	2 157	2 156
de 1 à 5 salariés permanents	1 257	1 306	1 417	1 463	1 531
de 6 à 10 salariés permanents	149	164	170	187	204
de 11 à 50 salariés permanents	120	123	125	121	136
plus de 50 salariés permanents	10	11	10	12	12
Total	3 601	3 675	3 761	3 940	4 039
<i>Évolution à champ constant</i>		2%	2%	5%	2%

Source : service étude Audiens, 2018

Graphique : répartition des entreprises en fonctions de leur taille



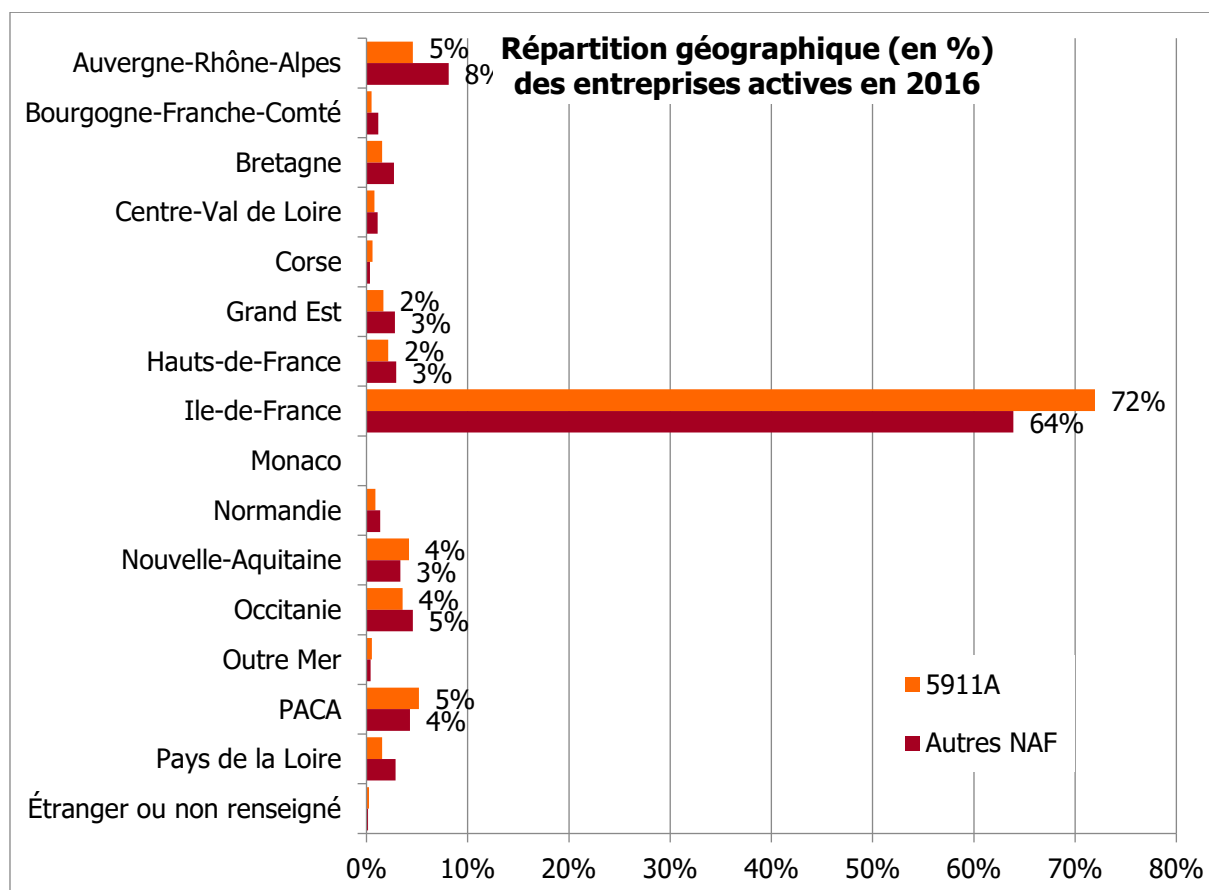
Source : service étude Audiens, 2018

B) Localisation des entreprises

Un peu moins des $\frac{3}{4}$ des entreprises de la branche est localisé en Ile de France. Cette implantation est traditionnelle dans les secteurs de l'audiovisuel, mais doit être tempérée par le fait que certaines entreprises parisiennes comptent des établissements en province ou réalisent des tournages sur l'ensemble du territoire national. Pour la statistique, c'est en effet le lieu du siège d'implantation du siège social de l'entreprise qui est considéré, même si par ailleurs, elle peut avoir des établissements en province.

Les deux principaux pôles, en dehors de l'Ile de France, sont représentés par la région Auvergne Rhône Alpes (5,9 % des entreprises) et la Provence Alpes Côte d'Azur (4,9 % des entreprises). Ces deux régions ont toujours connu historiquement une activité de production audiovisuelle, du fait de la présence d'infrastructure et de conditions locales favorables (décors naturels, notamment pour le tournage de fiction).

Graphique : Localisation géographique des entreprises de Production Audiovisuelle



Source : service étude Audiens, 2018

Le tableau ci-après propose une répartition par effectif de la localisation des entreprises.

Tableau : Effectif des entreprises par localisation géographique :

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
Auvergne-Rhône-Alpes	119	118	127	122	118
Bourgogne-Franche-Comté	11	11	13	12	13
Bretagne	38	34	36	39	40
Centre-Val de Loire	20	21	23	24	20
Corse	14	18	16	19	15
Grand Est	42	38	41	49	43
Hauts-de-France	51	51	45	53	55
Ile-de-France	1 662	1 725	1 743	1 800	1 850
Monaco	1	1	1	1	1
Normandie	20	19	20	24	23
Nouvelle-Aquitaine	87	96	102	111	108
Occitanie	79	73	80	88	92
Outre Mer	12	11	10	14	14
PACA	98	102	108	108	133
Pays de la Loire	33	32	34	40	40
Étranger ou non renseigné	6	5	8	6	6
Total	2 293	2 355	2 407	2 510	2 571
<i>% en Ile de France</i>	<i>72%</i>	<i>73%</i>	<i>72%</i>	<i>72%</i>	<i>72%</i>
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
Auvergne-Rhône-Alpes	101	104	102	116	119
Bourgogne-Franche-Comté	16	15	15	15	17
Bretagne	32	34	36	39	40
Centre-Val de Loire	8	10	10	15	16
Corse	5	4	4	5	5
Grand Est	32	37	37	40	41
Hauts-de-France	37	38	39	40	43
Ile-de-France	842	840	865	910	938
Monaco	-	-	-	-	-
Normandie	19	18	19	22	20
Nouvelle-Aquitaine	46	47	50	50	49
Occitanie	66	69	64	68	67
Outre Mer	7	5	6	5	6
PACA	62	62	66	64	63
Pays de la Loire	33	35	38	39	42
Étranger ou non renseigné	2	2	3	3	2
Total	1 308	1 320	1 354	1 431	1 468
<i>% en Ile de France</i>	<i>64%</i>	<i>64%</i>	<i>64%</i>	<i>64%</i>	<i>64%</i>
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
Auvergne-Rhône-Alpes	220	222	229	238	237
Bourgogne-Franche-Comté	27	26	28	27	30
Bretagne	70	68	72	78	80
Centre-Val de Loire	28	31	33	39	36
Corse	19	22	20	24	20
Grand Est	74	75	78	89	84
Hauts-de-France	88	89	84	93	98
Ile-de-France	2 504	2 565	2 608	2 710	2 788
Monaco	1	1	1	1	1
Normandie	39	37	39	46	43
Nouvelle-Aquitaine	133	143	152	161	157
Occitanie	145	142	144	156	159
Outre Mer	19	16	16	19	20
PACA	160	164	174	172	196
Pays de la Loire	66	67	72	79	82
Étranger ou non renseigné	8	7	11	9	8
Total	3 601	3 675	3 761	3 941	4 039
<i>% en Ile de France</i>	<i>70%</i>	<i>70%</i>	<i>69%</i>	<i>69%</i>	<i>69%</i>

Source : service étude Audiens, 2018

En synthèse, ce qu'il faut retenir de cette partie :

- **Les entreprises de la Production Audiovisuelle sont au nombre de 4 039.**
- **La création d'entreprise est très dynamique dans la branche, en trois ans le nombre d'entreprises a cru de près de 12 %.**
- **Les entreprises de la Production Audiovisuelle sont des TPE PME. Seulement, 0,30 % de ces entreprises dépasse 50 salariés permanents.**
- **Les entreprises de la branche sont localisées aux trois-quarts en Ile de France.**
- **En dehors de l'Ile de France, les régions Rhône Alpes et Provence Alpes Côtes d'Azur sont les deux principales régions d'implantation.**

II°) les effectifs de la branche

Les entreprises réunies sous le code NAF 5911A ont occupé un peu plus de 77 000 salariés sur l'année 2016. Ce chiffre est en progression par rapport à 2015 (+ 4 %). Les autres entreprises ont employé plus de 29 500 individus sur la même année. Pour ce périmètre, les effectifs sont aussi en progression par rapport à 2015 (+ 6 %). L'ensemble de ces données nous permet d'estimer le nombre de salariés de la branche à près de 93 000 (données dédoublonnées entre les entreprises).

Tableaux : les effectifs globaux de la branche :

	2012	2013	2014	2015	2016
Entreprise relevant du code Naf 5911A	70 508	71 949	76 049	74 599	77 476
Entreprise relevant d'autre code Naf	27 241	27 906	26 062	27 769	29 697
Ensemble (effectifs dédoublonnés)	84 758	86 890	89 555	89 214	92 848

Source : service étude Audiens, 2018

Sur l'ensemble du champ, on peut constater que 80,5 % des effectifs de la branche est employé en tant qu'intermittent du spectacle. Cet effectif se répartit pour moitié entre artistes et techniciens du spectacle.

La proportion hommes/femmes dans le secteur reste stable. Les hommes représentent près de 60% des effectifs de la branche.

Pour les salariés permanents, il y a légèrement plus d'hommes que de femmes en nombre, les hommes sont proportionnellement plus représentés parmi les intermittents du spectacle.

Tableaux : les effectifs de la branche par secteur, par type de contrat et par sexe :

			2012	2013	2014	2015	2016
Entreprise relevant du code Naf 5911A	Salariés permanents	Hommes	3 759	3 887	3 911	4 466	5 091
		Femmes	4 034	4 142	4 075	4 445	5 071
	Salariés intermittents	Hommes	38 556	39 723	41 741	40 454	41 743
		Femmes	25 128	25 230	27 350	26 782	27 352
Entreprise relevant d'autres codes Naf	Salariés permanents	Hommes	1 653	1 950	2 050	2 406	3 108
		Femmes	1 523	1 610	1 673	1 889	2 350
	Salariés intermittents	Hommes	16 055	16 306	14 963	15 793	16 371
		Femmes	8 204	8 305	7 731	8 298	8 758
Ensemble (effectifs dédoublonés)	Salariés permanents	Hommes	5 376	5 789	5 920	6 801	8 099
		Femmes	5 522	5 727	5 709	6 298	7 351
	Salariés intermittents	Hommes	45 996	47 455	48 415	47 644	48 877
		Femmes	29 198	29 448	31 104	30 957	31 677

Source : service étude Audiens, 2018

Nous vous proposons d'étudier successivement les effectifs des salariés permanents et intermittents de la branche.

A) les salariés permanents

Sur l'ensemble du champ, les salariés permanents représentent, en 2016, un peu moins de 15 450 personnes.

1°) Répartition hommes/femmes

L'effectif des salariés permanents est réparti équitablement entre hommes et femmes (8 099 hommes et 7 351 femmes en 2016, pour l'ensemble du champ).

Les effectifs cadre comportent 56 % d'hommes et les effectifs non cadre présentent environ 50 % de femmes.

Tableau : répartition hommes/femmes des salariés permanents en fonction des statuts

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
dont cadres permanents	1 949	2 065	2 115	2 472	2 643
dont non cadres permanents	1 857	1 866	1 836	2 058	2 517
FEMMES ⁽²⁾					
dont cadres permanents	1 963	1 971	1 958	2 145	2 302
dont non cadres permanents	2 136	2 218	2 180	2 362	2 855
Autres codes Naf	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
dont cadres permanents	702	815	943	1 076	1 278
dont non cadres permanents	963	1 159	1 137	1 364	1 869
FEMMES					
dont cadres permanents	549	565	621	673	789
dont non cadres permanents	986	1 059	1 069	1 234	1 590
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
dont cadres permanents	2 628	2 859	3 031	3 513	3 886
dont non cadres permanents	2 811	3 008	2 966	3 405	4 343
FEMMES					
dont cadres permanents	2 500	2 529	2 563	2 808	3 073
dont non cadres permanents	3 106	3 263	3 232	3 579	4 415
Total					
dont cadres permanents	5 128	5 388	5 594	6 321	6 959
dont non cadres permanents	5 917	6 271	6 198	6 984	8 758

Source : service étude Audiens, 2018

2°) Démographie

L'âge moyen des salariés permanents dans la branche est de 37,5 ans pour les hommes et de 36 ans pour les femmes. Nous pouvons constater une tendance à la stabilité sur les cinq dernières années.

Tableau : âges moyens dans la Production Audiovisuelle des salariés permanents

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
Hommes	37,1	37,1	37,8	38,1	38,1
Femmes	36,3	36,2	37,0	37,0	36,6
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
Hommes	36,4	36,1	36,4	36,5	36,5
Femmes	35,0	34,8	35,3	35,2	34,4
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
Hommes	36,9	36,8	37,3	37,5	37,5
Femmes	35,9	35,8	36,5	36,5	36,0

Source : service étude Audiens, 2018

Nous vous proposons d'examiner plus finement la situation des cadres et des non-cadres

a°) la situation des cadres

Les populations cadres présentent un âge moyen de 41,4 ans pour les hommes et de 40,2 ans pour les femmes. Nous pouvons remarquer que ces âges moyens, sur les cinq dernières années, sont stables.

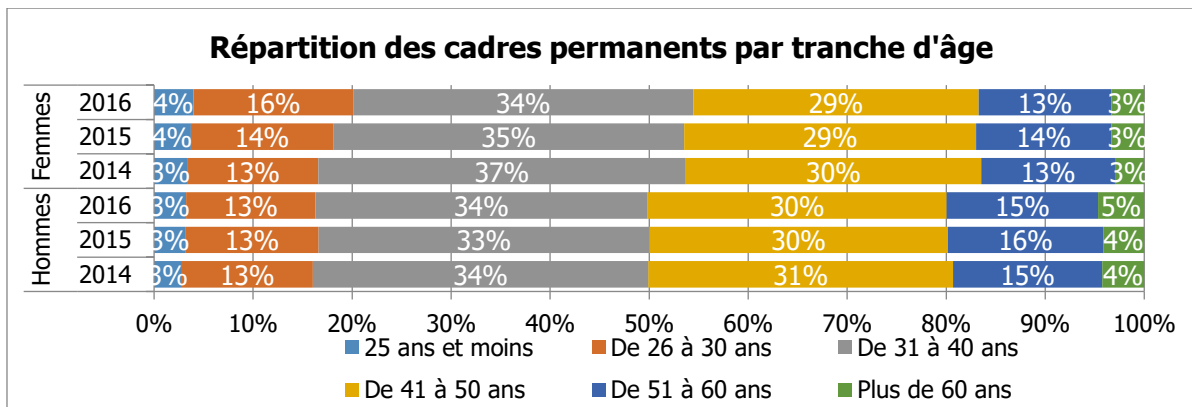
Tableau : âges moyens des cadres

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
cadres permanents	41,0	41,0	41,7	41,6	41,8
FEMMES					
cadres permanents	39,6	39,7	40,7	40,5	40,6
cadres permanents	40,3	40,4	41,3	41,1	41,2
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
cadres permanents	41,8	40,7	40,7	40,7	40,5
FEMMES					
cadres permanents	39,2	39,2	39,4	39,8	39,3
cadres permanents	40,6	40,1	40,2	40,4	40,1
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
cadres permanents	41,2	40,9	41,4	41,3	41,4
FEMMES					
cadres permanents	39,5	39,5	40,4	40,4	40,2
Total					
cadres permanents	40,4	40,3	40,9	40,9	40,9

Source : service étude Audiens, 2018

Dans le graphique ci-dessous, est présentée une répartition des différentes classes d'âge des cadres permanents. L'ensemble des tranches d'âge sont stables. Il y a peu de différences statistiques entre les hommes et les femmes.

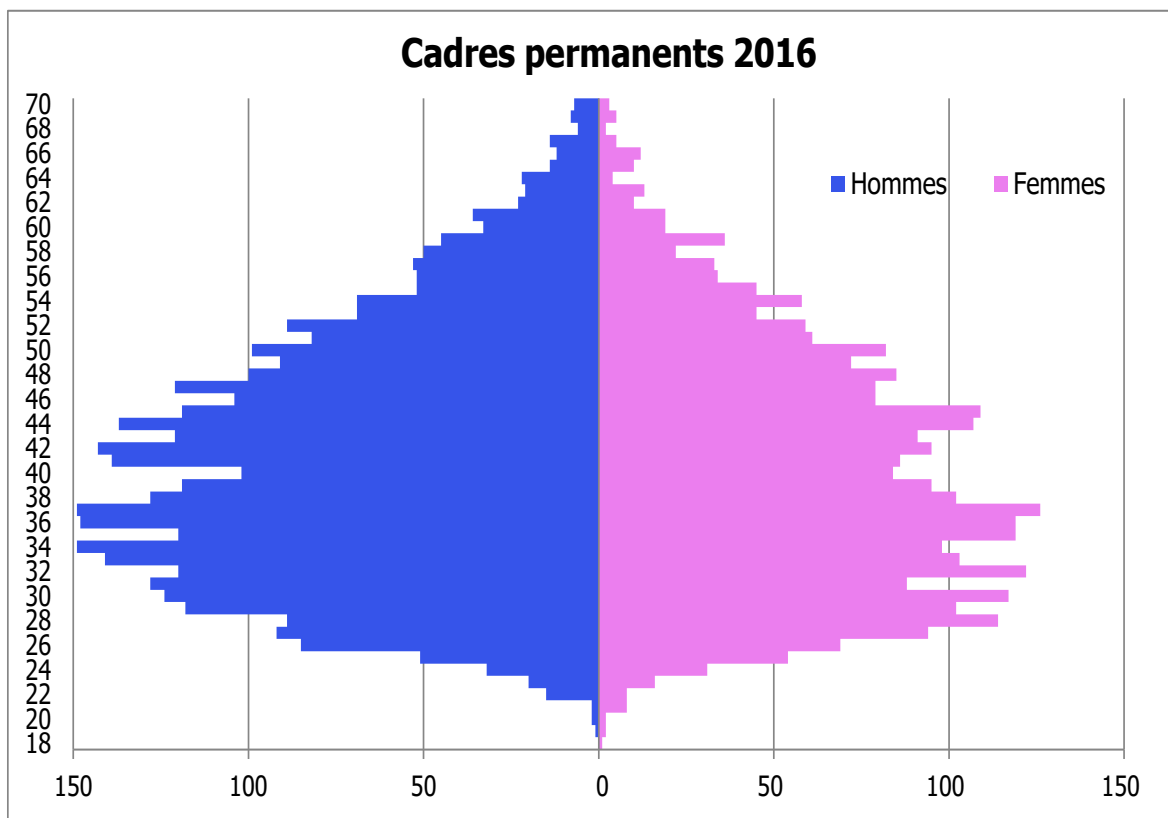
Graphique : répartition des cadres permanents par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2018

Les populations cadres se caractérisent par l'importance des classes d'âges comprises entre 30 et 40 ans, qui sont dotées des effectifs les plus importants, comme le démontre la pyramide des âges ci-dessous.

Graphique : Pyramide des âges des salariés permanents cadre



Source : service étude Audiens, 2018

b°) La situation des non-cadres

Les populations non-cadres (ouvriers, employés) disposent d'un âge moyen de 34 ans pour les hommes et de 32,9 ans pour les femmes. Ces salariés sont jeunes, bien que leurs âges moyens aient tendance à légèrement augmenter sur les dernières années, notamment pour les hommes. Il est à noter que les non-cadres présentent un profil plus jeune que les populations cadres d'environ dix ans.

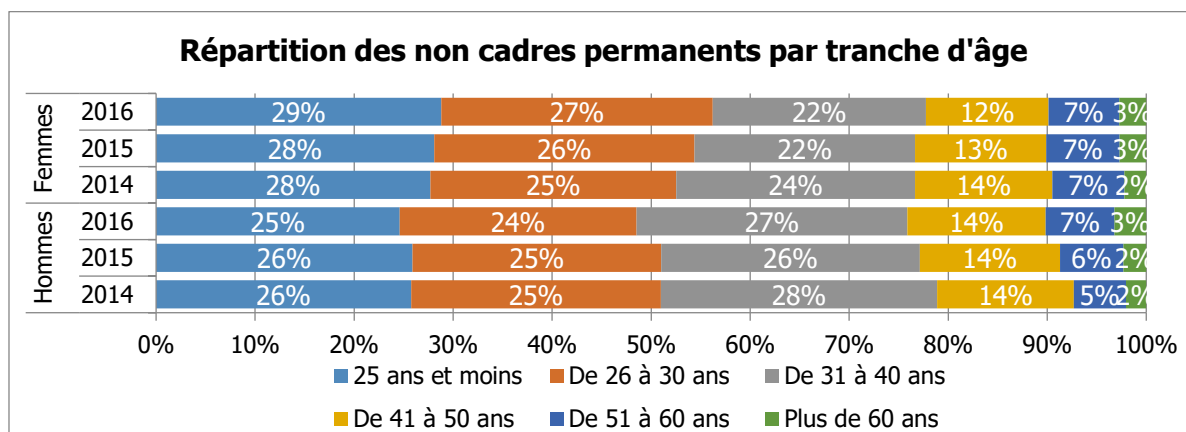
Tableau : Ages moyens des non-cadres permanents

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
non cadres permanents	32,9	32,6	33,3	33,7	34,3
FEMMES					
non cadres permanents	33,1	33,0	33,5	33,7	33,3
non cadres permanents	33,0	32,8	33,4	33,7	33,8
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
non cadres permanents	32,4	32,8	32,8	33,2	33,7
FEMMES					
non cadres permanents	39,2	39,2	39,4	39,8	39,3
non cadres permanents	32,5	32,6	32,8	32,9	32,9
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
non cadres permanents	32,7	32,7	33,1	33,5	34,0
FEMMES					
non cadres permanents	33,0	32,8	33,3	33,3	32,9
Total					
non cadres permanents	32,9	32,8	33,2	33,4	33,5

Source : service étude Audiens, 2018

Comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous, la part des différentes classes d'âge reste stable dans le temps.

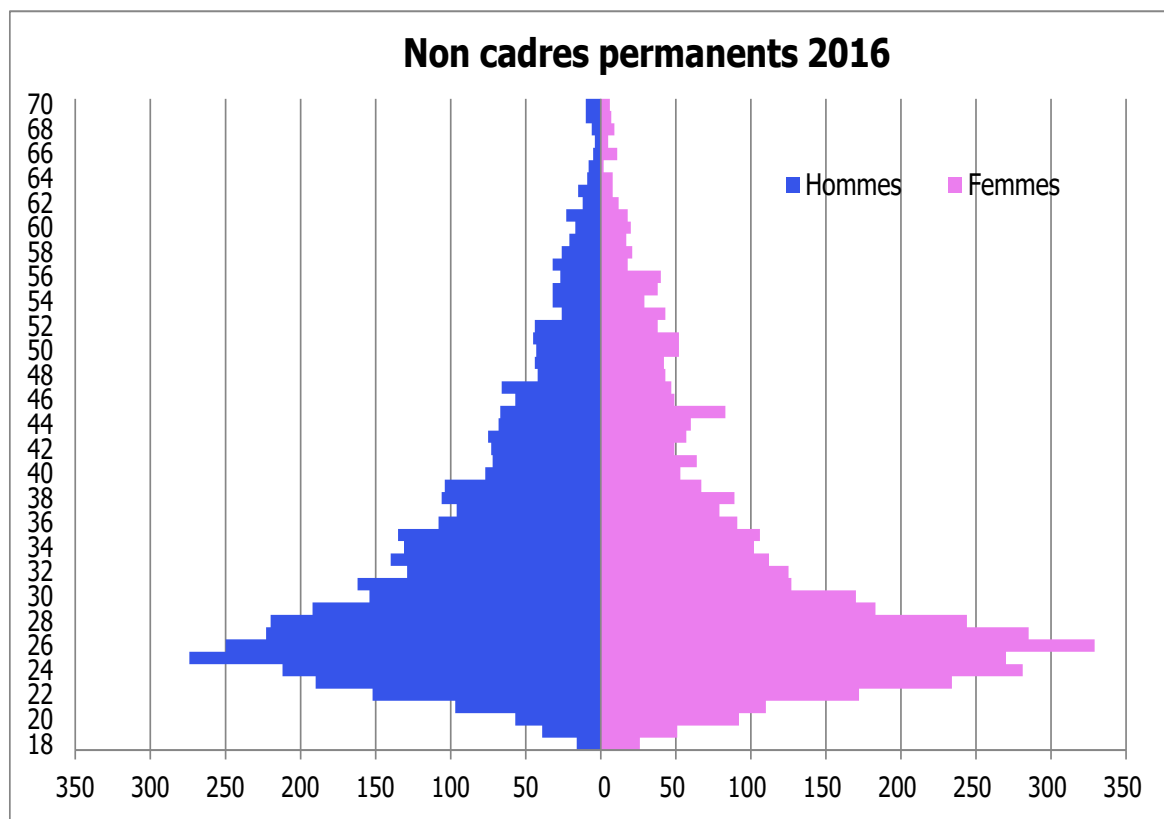
Graphique : répartition des non-cadres permanents par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2018

La pyramide des âges des populations des non-cadres permanents, pour 2016, permet de visualiser l'importance des salariés de moins de 30 ans. La classe d'âge la plus nombreuse se situe à 26 ans pour les hommes et pour les femmes ; la classe d'âge de 31 à 40 ans est aussi bien représentée chez les hommes.

Graphique : pyramide des âges des salariés permanents non cadres



Source : service étude Audiens, 2018

B° Les salariés intermittents

En 2016, les salariés intermittents (IdS) sont au nombre de 80 554 sur l'ensemble du champ (entreprises relevant du code NAF 5911A et autres NAF). Par rapport à 2015, le nombre de salariés intermittents est en hausse de 2 %.

Environ plus du tiers de l'effectif des est représentée par des artistes (soit 38 426 personnes).

Tableau : Salariés Intermittents de la Production Audiovisuelle

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	38 556	39 723	41 741	40 454	41 743
FEMMES	25 128	25 230	27 350	26 782	27 352
Total	63 684	64 953	69 091	67 236	69 095
dont cadre intermittent	18 984	19 500	20 243	20 713	20 687
dont technicien non cadre intermittent	20 395	20 313	21 626	21 785	22 222
dont artiste intermittent	31 275	32 075	34 569	32 019	33 774
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	16 055	16 306	14 963	15 793	16 371
FEMMES	8 204	8 305	7 731	8 298	8 758
Total	24 259	24 611	22 694	24 091	25 129
dont cadre intermittent	8 298	8 485	8 603	8 846	9 106
dont technicien non cadre intermittent	8 676	9 177	8 974	9 449	9 591
dont artiste intermittent	9 152	8 860	7 112	7 982	8 730
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES ⁽¹⁾	45 996	47 455	48 415	47 644	48 877
FEMMES ⁽¹⁾	29 198	29 448	31 104	30 957	31 677
Total ⁽¹⁾	75 194	76 903	79 519	78 601	80 554
dont cadre intermittent	22 864	23 552	24 524	25 130	25 085
dont technicien non cadre intermittent	25 474	25 688	26 775	27 199	27 508
dont artiste intermittent	36 446	37 193	38 274	36 464	38 426

(1) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré par des entreprises ayant un code NAF différent n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens, 2018

Nous allons étudier la répartition hommes/femmes des salariés intermittents puis le comportement démographique de cette population.

1°) Répartition homme/femme

Les populations « intermittentes » sont fortement représentées par des hommes. Près des deux tiers des effectifs sont en effet masculins. Cette répartition impacte majoritairement les techniciens cadres et non cadres. Les populations « artistes » sont moins touchées par ce phénomène, même si 57% des effectifs est masculins. Il est à noter que la répartition entre hommes et femmes est stable dans le temps, depuis 2011.

Tableau : répartition des salariés intermittents hommes/femmes en fonction des statuts

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES ⁽²⁾	38 556	39 723	41 741	40 454	41 743
dont cadre intermittent	12 566	12 786	13 249	13 433	13 609
dont technicien non cadre intermittent	12 672	12 488	13 182	13 276	13 626
dont artiste intermittent	17 708	18 766	19 874	18 263	19 327
FEMMES ⁽²⁾	25 128	25 230	27 350	26 782	27 352
dont cadre intermittent	6 418	6 714	6 994	7 280	7 078
dont technicien non cadre intermittent	7 723	7 825	8 444	8 509	8 596
dont artiste intermittent	13 567	13 309	14 695	13 756	14 447
Total ⁽²⁾	63 684	64 953	69 091	67 236	69 095

Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES ⁽²⁾	16 055	16 306	14 963	15 793	16 371
dont cadre intermittent	6 066	6 100	6 063	6 288	6 399
dont technicien non cadre intermittent	5 930	6 489	6 232	6 553	6 588
dont artiste intermittent	5 438	5 081	4 108	4 540	5 022
FEMMES ⁽²⁾	8 204	8 305	7 731	8 298	8 758
dont cadre intermittent	2 232	2 385	2 540	2 558	2 707
dont technicien non cadre intermittent	2 746	2 688	2 742	2 896	3 003
dont artiste intermittent	3 714	3 779	3 004	3 442	3 708
Total ⁽²⁾	24 259	24 611	22 694	24 091	25 129

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES ^{(1) (2)}	45 996	47 455	48 415	47 644	48 877
dont cadre intermittent	15 239	15 558	16 022	16 374	16 462
dont technicien non cadre intermittent	16 136	16 313	16 796	17 019	17 269
dont artiste intermittent	20 797	21 691	22 016	20 756	21 939
FEMMES ^{(1) (2)}	29 198	29 448	31 104	30 957	31 677
dont cadre intermittent	7 625	7 994	8 502	8 756	8 623
dont technicien non cadre intermittent	9 338	9 375	9 979	10 180	10 239
dont artiste intermittent	15 649	15 502	16 258	15 708	16 487
Total ^{(1) (2)}	75 194	76 903	79 519	78 601	80 554

(1) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré par des entreprises ayant un code NAF différent n'est compté qu'une seule fois.

(2) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens, 2018

Nous allons étudier le comportement démographique des salariés intermittents de la branche.

2°) Démographie

Les salariés intermittents de la branche présentent un âge moyen de 38,8 ans pour les hommes et de 36,2 ans pour les femmes. Ces moyennes sont similaires à celles des salariés permanents. Globalement, les âges de ces salariés sont stables.

Tableau : âges moyens des salariés intermittents

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
Hommes	37,9	38,2	38,5	38,9	38,8
Femmes	35,5	35,7	35,9	36,0	36,2

Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
Hommes	38,6	39,0	39,3	39,4	39,5
Femmes	36,3	36,7	37,0	37,0	37,0

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
Hommes	37,9	38,2	38,6	38,8	38,8
Femmes	35,5	35,7	36,0	36,0	36,2

Source : service étude Audiens, 2017

Nous allons tour à tour nous intéresser à la situation des cadres intermittents, des techniciens et des artistes.

a°) la situation des cadres intermittents

Les salariés intermittents cadres font apparaitre un âge moyen pour les hommes de 41,6 ans et pour les femmes de 40 ans. Sur les cinq dernières années, les âges moyens ont tendance à augmenter légèrement. Il est important de constater que cette population présente un profil démographique similaire à celui des cadres permanents.

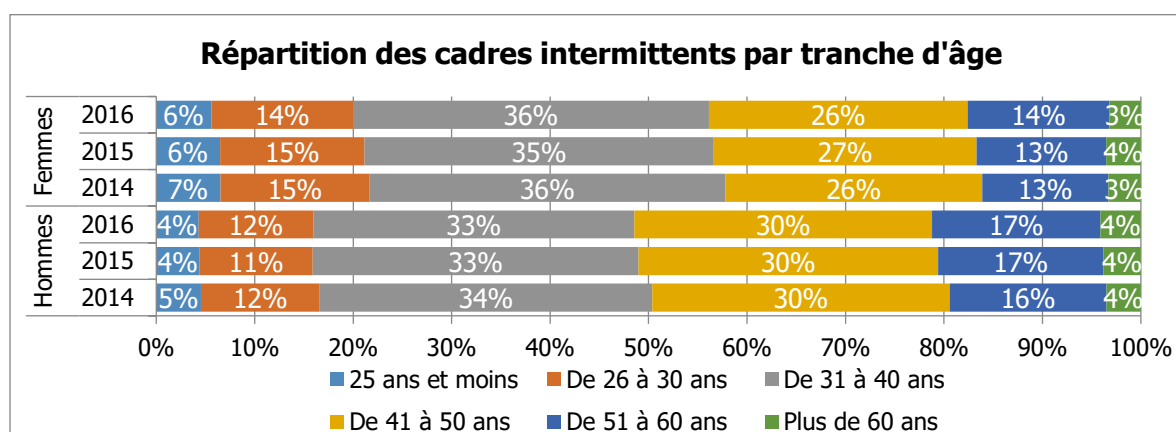
Tableau : âges moyens des cadres intermittents

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
cadres intermittents	40,7	40,9	41,1	41,5	41,6
FEMMES					
cadres intermittents	39,2	39,2	39,4	39,7	40,0
Total					
cadres intermittents	40,2	40,3	40,5	40,9	41,1
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
cadres intermittents	40,6	41,0	41,0	41,3	41,4
FEMMES					
cadres intermittents	39,5	39,4	39,6	40,0	40,2
Total					
cadres intermittents	40,3	40,6	40,6	41,0	41,0
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
cadres intermittents	40,7	40,9	41,1	41,4	41,6
FEMMES					
cadres intermittents	39,1	39,2	39,4	39,7	40,0
Total					
cadres intermittents	40,1	40,4	40,5	40,8	41

Source : service étude Audiens, 201 !

Le graphique ci-dessous présente les répartitions des différentes classes d'âge. Il apparait que celles-ci sont relativement stables dans le temps. Peu de changements notables sont à constater.

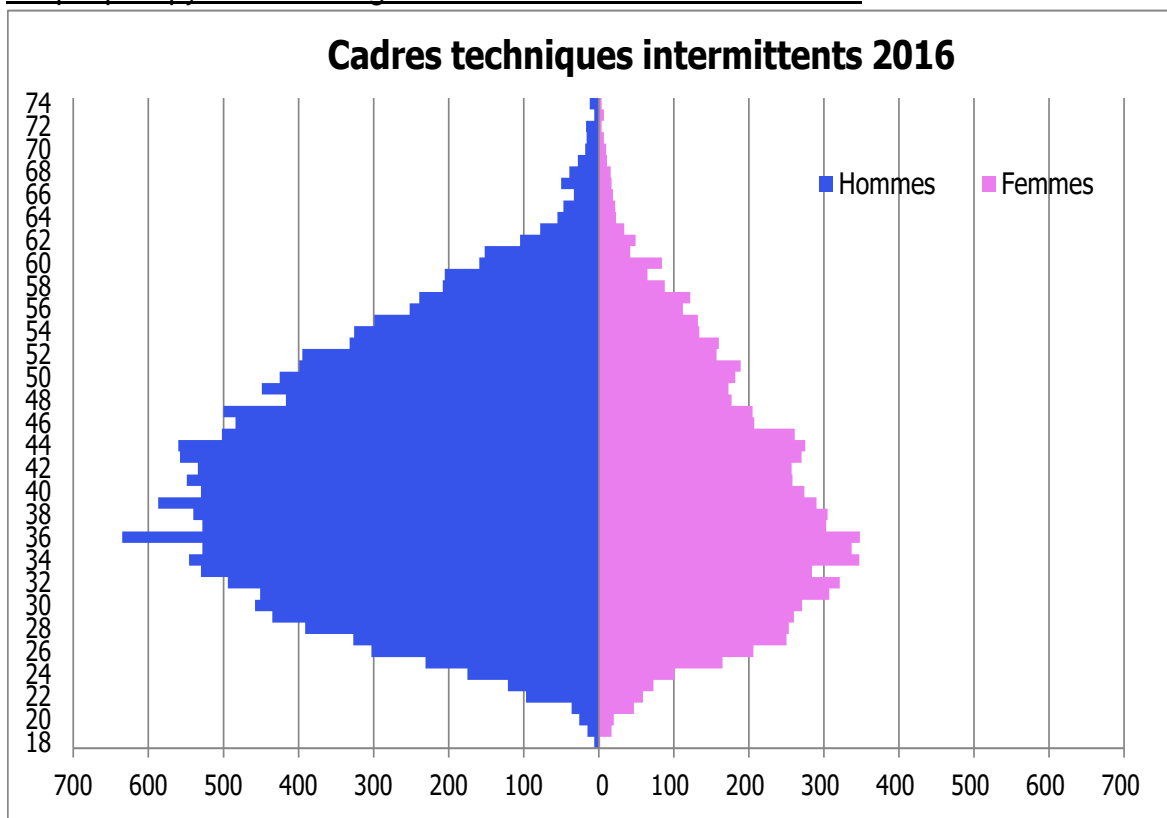
Graphique : répartition des cadres intermittents par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2018

Les cadres intermittents, notamment masculins, se caractérisent par l'importance des classes d'âges comprises entre 30 et 40 ans. Le phénomène est le même que celui observé pour les cadres permanents.

Graphique : pyramide des âges des salariés cadres intermittents :



Source : service étude Audiens, 2018

b°) la situation des techniciens intermittents

Les techniciens intermittents non cadres présentent un âge moyen de 36,5 ans pour les hommes et de 34,3 ans pour les femmes. Progressivement, ces derniers ont tendance à augmenter. Les femmes sont un peu plus jeunes que les hommes, même si l'écart d'âge est assez minime.

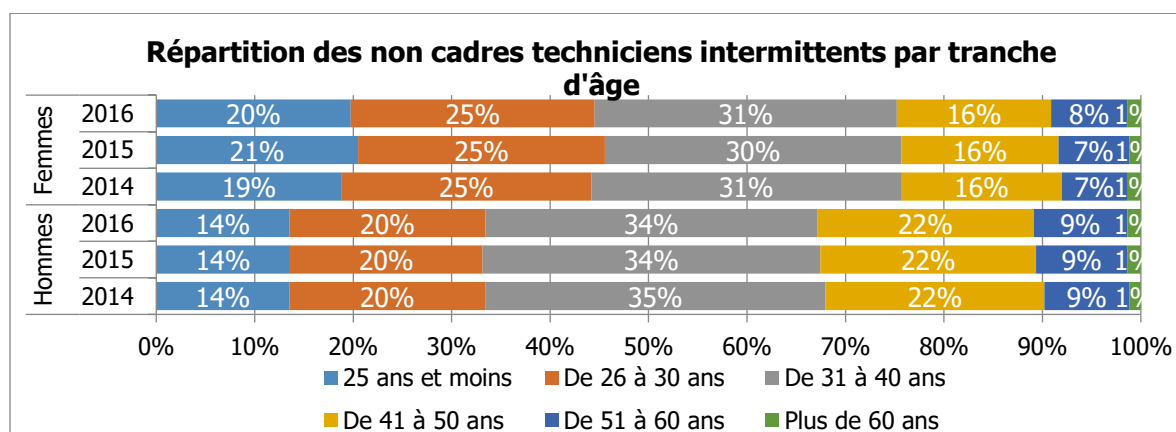
Tableau : Ages moyens des techniciens intermittents

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
techniciens non cadres intermittents	35,8	35,8	36,2	36,3	36,4
FEMMES					
techniciens non cadres intermittents	33,8	33,9	34,3	33,9	34,3
Total					
techniciens non cadres intermittents	35,1	35,1	35,5	35,4	35,6
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
techniciens non cadres intermittents	35,6	36,1	36,3	36,6	36,6
FEMMES					
techniciens non cadres intermittents	34,4	33,9	34,3	34,7	34,3
Total					
techniciens non cadres intermittents	35,2	35,4	35,7	36,0	35,9
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
techniciens non cadres intermittents	35,9	35,9	36,3	36,5	36,5
FEMMES					
techniciens non cadres intermittents	34,0	33,9	34,3	34,1	34,3
Total					
techniciens non cadres intermittents	35,2	35,2	35,6	35,6	35,7

Source : service étude Audiens, 2018

Les répartitions entre classes d'âges sont stables dans le temps, comme nous pouvons le constater dans le graphique ci-dessous. D'une façon globale, les femmes présentent près de 45 % de leurs effectifs dans des classes d'âge inférieures à 30 ans. Cette répartition ne se retrouve pas dans les populations masculines qui comptent moins de 35 % de leurs effectifs dans les moins de 30 ans.

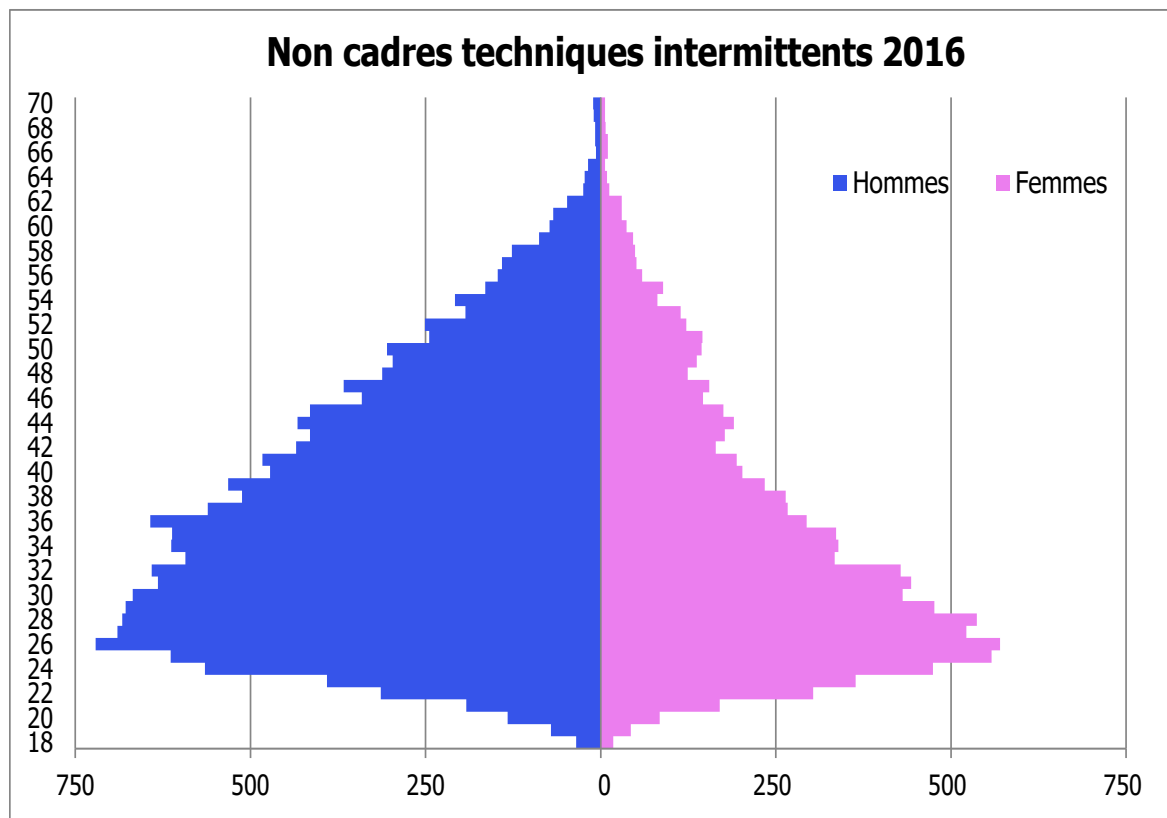
Graphique : répartition des techniciens intermittents par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2018

Comme le montre la pyramide des âges ci-dessous, les classes d'âges les plus fournies se situent aux alentours de 26 / 27 ans. La pyramide s'affine au fur et à mesure de l'augmentation de l'âge.

Graphique : pyramide des âges des techniciens intermittents :



Source : service étude Audiens, 2018

c°) la situation des artistes

Les artistes masculins présentent un âge moyen de 38,2 ans alors que leurs homologues féminines sont plus jeunes en moyenne de trois ans (35,5 ans).

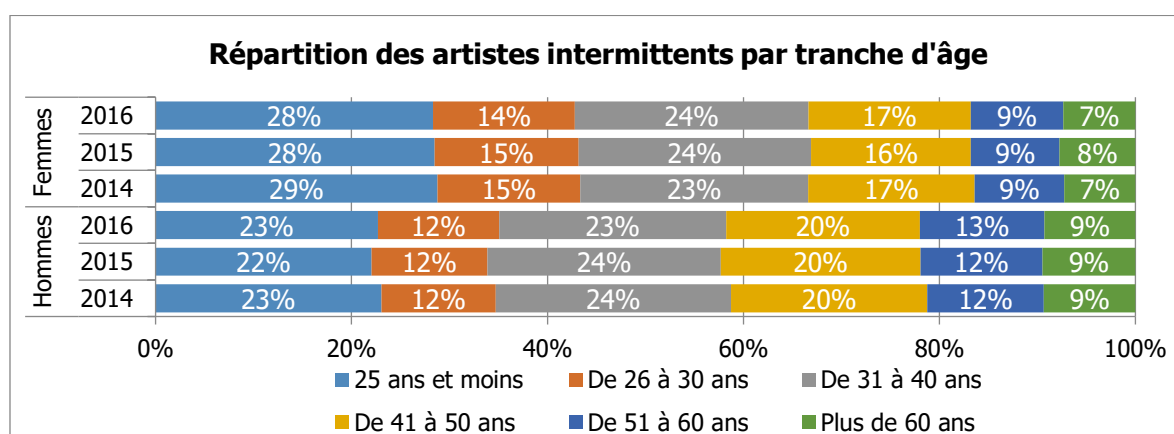
Tableau : âges moyens des artistes

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
artistes intermittents	37,3	37,7	38,0	38,5	38,3
FEMMES					
artistes intermittents	34,8	35,0	35,3	35,5	35,6
Total					
artistes intermittents	36,3	36,6	36,9	37,2	37,1
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
artistes intermittents	39,3	39,7	40,6	40,0	40,2
FEMMES					
artistes intermittents	35,9	36,9	37,1	36,5	36,7
Total					
artistes intermittents	37,9	38,5	39,1	38,5	38,7
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
artistes intermittents	37,3	37,7	38,0	38,4	38,2
FEMMES					
artistes intermittents	34,7	35,0	35,3	35,4	35,5
Total					
artistes intermittents	36,2	36,6	36,9	37,1	37,0

Source : service étude Audiens, 2018

Le graphique ci-dessous présente la répartition des classes d'âges. Celles-ci ne sont pas strictement uniformes. Néanmoins, la répartition semble stable dans le temps.

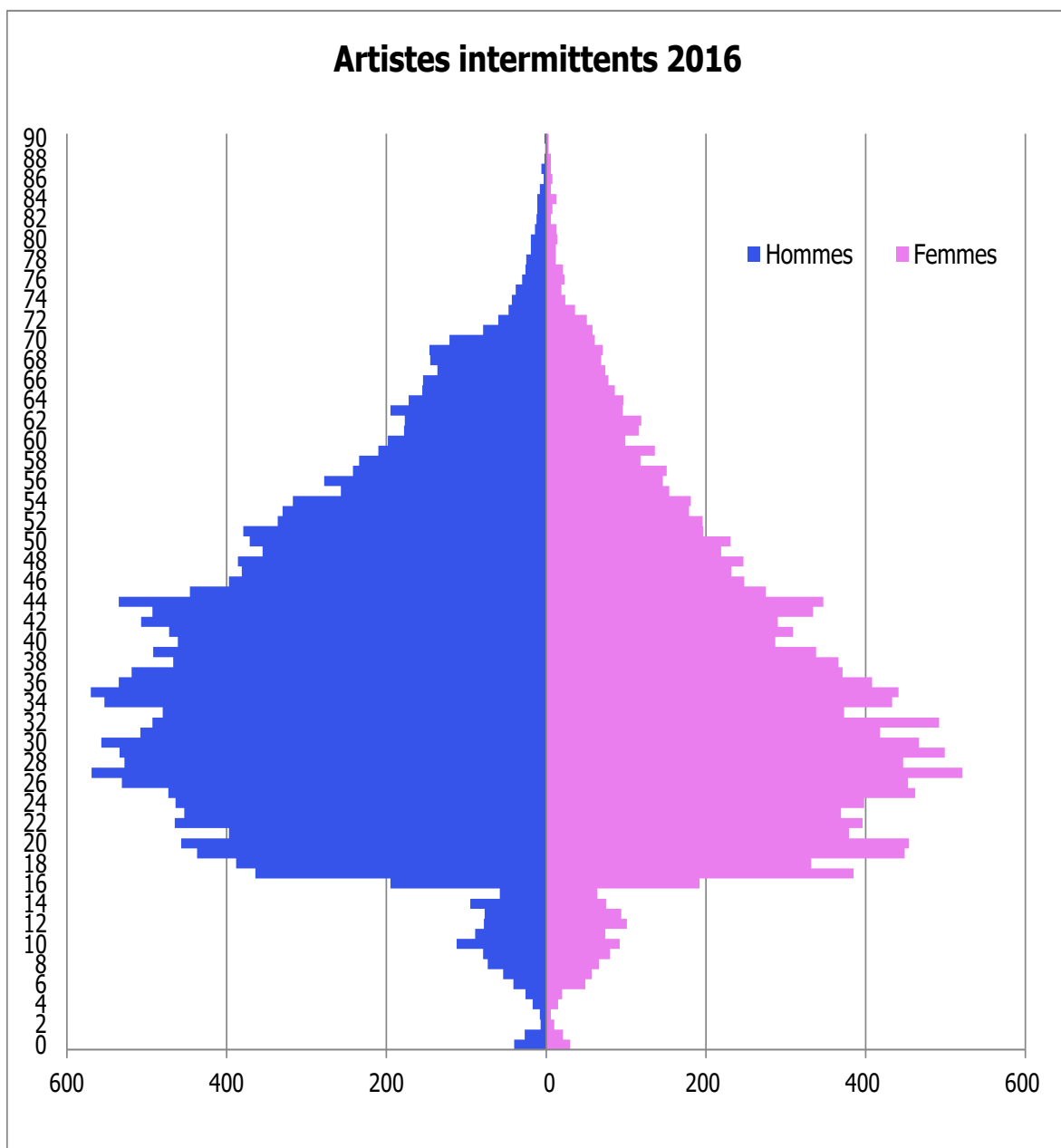
Graphique : répartition des artistes par tranche d'âge :



Source : service étude Audiens, 2018

La pyramide d'âges présente une répartition assez peu conventionnelle par rapport à d'autres catégories socio-professionnelles. Nous pouvons constater la présence de nombreux mineurs et de personnes ayant dépassé l'âge légal de départ à la retraite. La physionomie en « as de pique » de la pyramide permet d'apprécier la distribution des âges parmi les artistes.

Graphique : pyramide des âges des artistes :



Source : service étude Audiens, 2018

3°) activité des salariés intermittents

L'étude des populations des intermittents du spectacle, travaillant dans la branche, ne peut pas se passer d'une évaluation de l'activité, en termes de jours travaillés. Les données présentées dans cette partie sont issues des DADS-U déposées par les entreprises auprès du Groupe Audiens. Certaines entreprises n'utilisant pas la DADS-U comme support de déclaration, l'exhaustivité des entreprises n'est pas représentée dans les données de cette partie. Cependant, le Groupe Audiens dispose des déclarations de 58 % (61 % cf. rapport de branche 2017) des entreprises du secteur représentant 86% de l'activité appréciée à l'aide de

la masse salariale (88 % cf. rapport de branche 2017) : les données se basent donc sur un échantillon représentatif de la population du secteur.

Pour une meilleure compréhension, nous vous rappelons les définitions suivantes :

L'écart type associé (moyenne des écarts à la moyenne) permet de mesurer la dispersion de l'activité entre les différents salariés. Plus il est faible, plus la population est homogène.

Les quartiles permettent de fractionner la population en 4 sous populations de même taille. Ils ne sont pas sensibles aux valeurs extrêmes.

Le 1^{er} quartile : 1/4 de la population travaille moins qu'un certain volume et 3/4 de la population travaille plus que ce volume.

La médiane (2^{ème} quartile) : 1/2 de la population travaille moins qu'un certain volume et 1/2 de la population travaille plus que ce volume.

Le 3^{ème} quartile : 3/4 de la population travaille moins qu'un certain volume et 1/4 de la population travaille plus que ce volume.

Les durées de travail déclarées sont très variables au sein de chaque catégorie professionnelle. On observe des écarts-type très élevés, ce qui signifie que la répartition du travail entre salariés est très inégale.

Les médianes sont, de plus, très différentes d'une catégorie professionnelle à l'autre. Les cadres ont en effet une durée médiane de travail par an de 24 jours. Chez les artistes intermittents, la durée médiane est de deux journées.

L'ensemble de ces chiffres laisse à croire qu'une petite partie de la population a une durée de travail suffisamment longue pour être considérée comme une activité professionnelle régulière.

Tableau : indicateurs de la durée annuelle moyenne de travail (en nombre de jours)

Ensemble du champ	2016		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres intermittents			
Durée annuelle moyenne de travail	42	43	42
écart type associé	52	58	54
1 ^{er} quartile	5	6	5
médiane	23	23	23
3 ^{ème} quartile	63	66	64
Techniciens non cadres intermittents			
Durée annuelle moyenne de travail	31	39	34
écart type associé	42	48	44
1 ^{er} quartile	3	5	4
médiane	13	20	15
3 ^{ème} quartile	44	57	50
Artistes intermittents			
Durée annuelle moyenne de travail	5	4	5
écart type associé	11	9	10
1 ^{er} quartile	1	1	1
médiane	2	1	1
3 ^{ème} quartile	4	3	4

Source : service étude Audiens, 2018

En synthèse, ce qu'il faut retenir de cette partie en 2016 :

- **La branche de la Production Audiovisuelle compte près de 93 000 salariés. Ce chiffre a évolué sur les cinq dernières années. Le nombre de salariés a augmenté de 3 % en 2013, de 3 % en 2014, puis a stagné en 2015 pour augmenter de nouveau de 4 % en 2016.**
- **Les salariés permanents représentent un peu plus de 15 000 personnes.**
- **Les effectifs permanents sont globalement équilibrés en termes de nombre d'hommes et de femmes (environ 10 % de plus d'hommes que de femmes sur l'ensemble du champ, quasi égalité sur le code NAF 5911 A).**
- **L'âge moyen des salariés permanents est de 37,5 ans pour les hommes et de 36 ans pour les femmes.**
- **Les salariés intermittents du spectacle représentent un peu plus de 80 500 personnes.**
- **Les hommes représentent près des deux tiers des effectifs des salariés intermittents.**
- **L'âge moyen des salariés intermittents est de 38,8 ans pour les hommes et de 36,2 ans pour les femmes.**

III°) Les rémunérations dans la branche

En 2016, sur l'ensemble du périmètre champ, les entreprises ont distribué un peu plus de 953 millions d'euros³. Ce chiffre est en évolution de plus de 4 % par rapport à 2015 (évolution de 2 % entre 2014 et 2015).

Les populations des intermittents du spectacle représentent 60 % de ces rémunérations. Cette répartition est assez stable dans le temps (rapport équivalent en 2011, 2012, 2013 et 2014). Les femmes reçoivent environ 40 % des rémunérations.

³ Les masses salariales s'entendent du salaire brut après abattement pour frais professionnels, déclaré par les entreprises du secteur.

Tableau : masse salariale de la branche (en K€) par catégorie professionnelle et par sexe

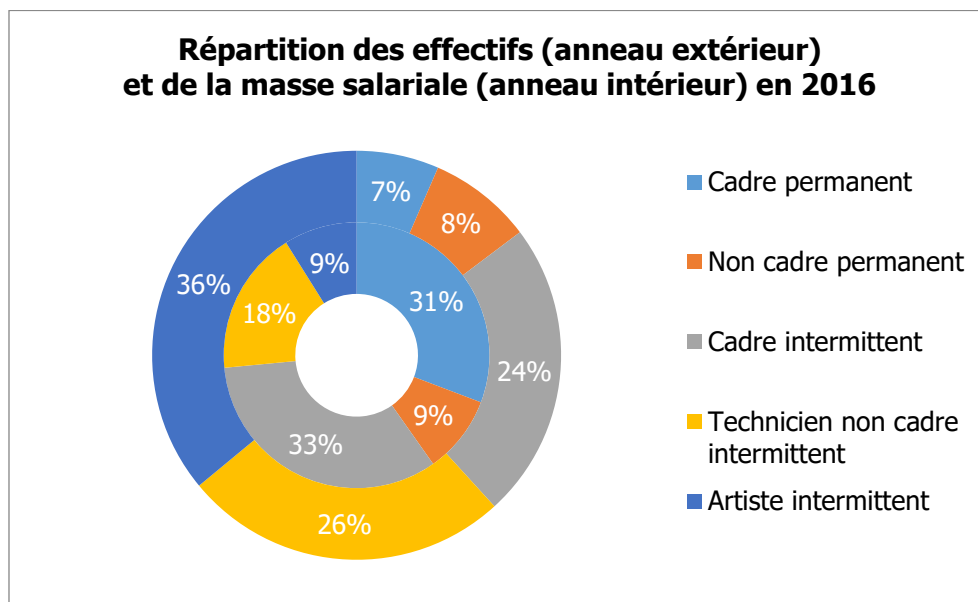
5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	404 049	418 282	436 670	433 685	450 951
dont cadres permanents	106 128	110 029	112 222	118 139	125 827
dont non cadres permanents	22 036	21 809	22 005	22 112	25 025
dont cadres intermittents	167 318	171 804	178 820	174 533	175 115
dont technicien non cadres intermittents	68 133	71 188	78 925	75 277	80 908
dont artistes intermittents	40 434	43 452	44 698	43 623	44 076
FEMMES	264 867	276 503	288 321	292 807	305 563
dont cadres permanents	83 037	86 756	88 875	93 314	99 531
dont non cadres permanents	28 239	29 814	29 193	29 789	32 083
dont cadres intermittents	79 200	82 302	86 810	86 037	85 177
dont technicien non cadres intermittents	47 859	49 110	54 745	53 630	57 136
dont artistes intermittents	26 532	28 520	28 697	30 037	31 636
Total	668 915	694 784	724 990	726 492	756 514
dont cadres permanents	189 165	196 785	201 097	211 454	225 358
dont non cadres permanents	50 275	51 623	51 198	51 901	57 108
dont cadres intermittents	246 518	254 106	265 630	260 570	260 292
dont technicien non cadres intermittents	115 992	120 298	133 671	128 907	138 044
dont artistes intermittents	66 966	71 972	73 395	73 660	75 713
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	103 766	106 136	109 768	117 841	125 171
dont cadres permanents	29 734	33 227	35 623	38 682	41 656
dont non cadres permanents	11 382	12 699	12 829	14 574	17 707
dont cadres intermittents	37 517	36 817	37 940	39 997	40 324
dont technicien non cadres intermittents	19 183	18 625	19 436	20 050	20 395
dont artistes intermittents	5 949	4 768	3 941	4 537	5 090
FEMMES	56 081	58 740	59 923	64 057	71 540
dont cadres permanents	19 471	22 068	20 757	23 065	26 238
dont non cadres permanents	11 275	11 682	12 376	13 116	15 480
dont cadres intermittents	13 672	14 143	15 334	15 807	16 393
dont technicien non cadres intermittents	8 022	7 974	8 985	8 808	9 298
dont artistes intermittents	3 641	2 873	2 470	3 260	4 130
Total	159 847	164 877	169 691	181 898	196 711
dont cadres permanents	49 205	55 295	56 380	61 747	67 894
dont non cadres permanents	22 657	24 381	25 205	27 690	33 188
dont cadres intermittents	51 189	50 960	53 274	55 804	56 717
dont technicien non cadres intermittents	27 206	26 599	28 421	28 859	29 693
dont artistes intermittents	9 590	7 642	6 411	7 798	9 220
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	507 815	524 418	546 438	551 526	576 122
dont cadres permanents	135 862	143 256	147 844	156 821	167 483
dont non cadres permanents	33 418	34 508	34 834	36 686	42 732
dont cadres intermittents	204 835	208 621	216 760	214 530	215 439
dont technicien non cadres intermittents	87 316	89 813	98 361	95 327	101 303
dont artistes intermittents	46 383	48 220	48 639	48 161	49 166
FEMMES	320 948	335 243	348 244	356 864	377 103
dont cadres permanents	102 508	108 824	109 633	116 380	125 769
dont non cadres permanents	39 514	41 496	41 569	42 905	47 564
dont cadres intermittents	92 872	96 445	102 144	101 844	101 570
dont technicien non cadres intermittents	55 882	57 084	63 731	62 439	66 434
dont artistes intermittents	30 173	31 393	31 167	33 297	35 767
Total	828 763	859 661	894 682	908 390	953 225
dont cadres permanents	238 370	252 080	257 477	273 201	293 252
dont non cadres permanents	72 932	76 004	76 403	79 591	90 295
dont cadres intermittents	297 707	305 066	318 904	316 374	317 009
dont technicien non cadres intermittents	143 198	146 897	162 092	157 766	167 737
dont artistes intermittents	76 556	79 613	79 806	81 457	84 932

Source : service étude Audiens, 2018

Nous pouvons réaliser un rapide parallèle entre effectifs et rémunérations. Comme le montrent les graphiques ci-dessous, l'effectif et la rémunération ne sont pas systématiquement corrélés. En effet, les artistes représentent près de 36 % des effectifs et se distribuent 9 % de la masse

salariale. A l'inverse, les cadres permanents représentent 7 % de l'effectif pour 31 % de la masse salariale. Cette répartition met en lumière l'absence de relation entre effectif et volume de travail. Ainsi, si les artistes sont nombreux à être employés, leur volume d'emploi est extrêmement variable allant de la journée à plusieurs semaines.

Graphique : comparaison des effectifs et des masses salariales



Source : service étude Audiens, 2018

Tableau : comparaison entre part des effectifs et de la masse salariale par catégorie professionnelle

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
En terme d'effectifs					
dont cadres permanents	5%	5%	5%	6%	6%
dont non cadres permanents	5%	5%	5%	5%	6%
dont cadres intermittents	24%	24%	24%	25%	24%
dont techniciens non cadres intermittents	26%	25%	26%	26%	26%
dont artistes intermittents	40%	40%	41%	38%	39%
En terme de masse salariale					
dont cadres permanents	28%	28%	28%	29%	30%
dont non cadres permanents	8%	7%	7%	7%	8%
dont cadres intermittents	37%	37%	37%	36%	34%
dont techniciens non cadres intermittents	17%	17%	18%	18%	18%
dont artistes intermittents	10%	10%	10%	10%	10%
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
En terme d'effectifs					
dont cadres permanents	4%	5%	5%	6%	6%
dont non cadres permanents	7%	7%	8%	8%	10%
dont cadres intermittents	28%	28%	30%	29%	28%
dont techniciens non cadres intermittents	30%	30%	32%	31%	29%
dont artistes intermittents	31%	29%	25%	26%	26%
En terme de masse salariale					
dont cadres permanents	31%	34%	33%	34%	35%
dont non cadres permanents	14%	15%	15%	15%	17%
dont cadres intermittents	32%	31%	31%	31%	29%
dont techniciens non cadres intermittents	17%	16%	17%	16%	15%
dont artistes intermittents	6%	5%	4%	4%	5%
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
En terme d'effectifs					
dont cadres permanents	5%	5%	6%	6%	7%
dont non cadres permanents	6%	6%	6%	7%	8%
dont cadres intermittents	24%	24%	24%	25%	24%
dont techniciens non cadres intermittents	27%	26%	26%	27%	26%
dont artistes intermittents	38%	38%	38%	36%	36%
En terme de masse salariale					
dont cadres permanents	29%	29%	29%	30%	31%
dont non cadres permanents	9%	9%	9%	9%	9%
dont cadres intermittents	36%	35%	36%	35%	33%
dont techniciens non cadres intermittents	17%	17%	18%	17%	18%
dont artistes intermittents	9%	9%	9%	9%	9%

Source : service étude Audiens, 2018

Nous vous proposons d'étudier sous l'angle des rémunérations les salariés permanents puis les salariés intermittents du spectacle.

A°) Les salariés permanents

La population des salariés « permanents » a perçu, en 2016, sur l'ensemble de la branche, plus de 383 millions d'euros.

1°) Répartition par grande masse

Les masses salariales attribuées aux salariés permanents sont en constante augmentation sur les années 2012 à 2016. L'année 2016 a connu une évolution de près de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Dans le même intervalle, les effectifs ont progressé de 15 %.

76 % des revenus du personnel permanent revient à des populations cadres. Pour mémoire, nous rappelons que ceux-ci représentent moins de 50% de l'effectif.

La part des femmes représente 45% de la masse salariale distribuée aux salariés permanents alors qu'elles représentent un peu moins de la moitié de l'effectif (environ 48 %).

Tableau : Masse salariale des salariés permanents (en k€)

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	128 164	131 838	134 226	140 251	150 852
dont cadres permanents	106 128	110 029	112 222	118 139	125 827
dont non cadres permanents	22 036	21 809	22 005	22 112	25 025
FEMMES	111 276	116 571	118 069	123 104	131 614
dont cadres permanents	83 037	86 756	88 875	93 314	99 531
dont non cadres permanents	28 239	29 814	29 193	29 789	32 083
Total	239 439	248 409	252 295	263 355	282 466
dont cadres permanents	189 165	196 785	201 097	211 454	225 358
dont non cadres permanents	50 275	51 623	51 198	51 901	57 108

Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	41 116	45 926	48 452	53 256	59 363
dont cadres permanents	29 734	33 227	35 623	38 682	41 656
dont non cadres permanents	11 382	12 699	12 829	14 574	17 707
FEMMES	30 746	33 750	33 133	36 181	41 719
dont cadres permanents	19 471	22 068	20 757	23 065	26 238
dont non cadres permanents	11 275	11 682	12 376	13 116	15 480
Total	71 862	79 676	81 585	89 438	101 082
dont cadres permanents	49 205	55 295	56 380	61 747	67 894
dont non cadres permanents	22 657	24 381	25 205	27 690	33 188

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	169 280	177 764	182 678	193 507	210 214
dont cadres permanents	135 862	143 256	147 844	156 821	167 483
dont non cadres permanents	33 418	34 508	34 834	36 686	42 732
FEMMES	142 022	150 320	151 202	159 285	173 333
dont cadres permanents	102 508	108 824	109 633	116 380	125 769
dont non cadres permanents	39 514	41 496	41 569	42 905	47 564
Total	311 302	328 084	333 880	352 792	383 547
dont cadres permanents	238 370	252 080	257 477	273 201	293 252
dont non cadres permanents	72 932	76 004	76 403	79 591	90 295

Source : service étude Audiens, 2018

2°) Salaire moyen

Les salaires moyens des personnels permanents ont été calculés, par rapport aux données disponibles. Sont présentés, dans le tableau ci-dessous, les revenus des personnes lors de leur période d'activité professionnelle à temps plein.

Tableau : salaire annuel brut moyen par équivalent temps plein (en €)

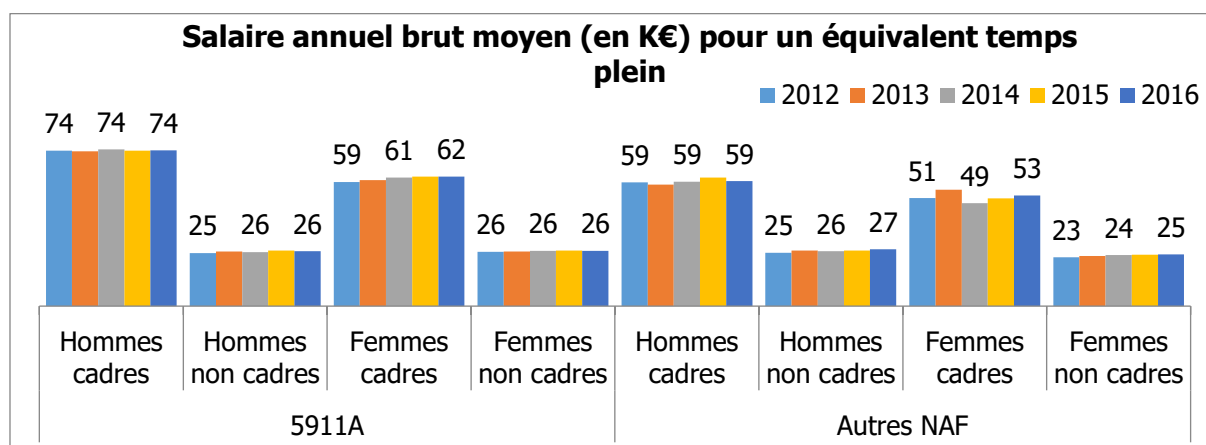
5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	55 481	56 483	56 781	57 537	56 744
dont cadres permanents	73 849	73 608	74 437	73 869	74 077
dont non cadres permanents	25 243	25 984	25 696	26 378	26 072
FEMMES	44 453	44 856	45 975	46 516	46 395
dont cadres permanents	58 983	59 848	61 070	61 545	61 614
dont non cadres permanents	25 780	25 944	26 234	26 355	26 268
Total	49 746	50 357	51 154	51 800	51 402
<i>évolution</i>		1%	2%	1%	-1%
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	43 072	43 502	44 321	44 880	43 703
dont cadres permanents	58 833	57 724	59 186	61 038	59 378
dont non cadres permanents	25 338	26 451	26 111	26 359	26 960
FEMMES	35 479	37 885	35 408	36 626	36 923
dont cadres permanents	51 291	55 258	48 864	51 276	52 567
dont non cadres permanents	23 153	23 769	24 221	24 377	24 543
Total	39 459	40 932	40 210	41 130	40 624
<i>évolution</i>		4%	-2%	2%	-1%
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	51 852	52 440	52 841	53 393	52 334
dont cadres permanents	69 942	69 192	70 086	70 228	69 781
dont non cadres permanents	25 275	26 154	25 847	26 370	26 433
FEMMES	42 145	43 076	43 153	43 827	43 697
dont cadres permanents	57 350	58 857	58 312	59 195	59 478
dont non cadres permanents	24 971	25 292	25 601	25 717	25 680
Total	46 922	47 690	47 964	48 603	48 043
<i>évolution</i>		2%	1%	1%	-1%

Source : service étude Audiens, 2018

Il peut être constaté que les hommes, disposant du statut de cadre, ont des revenus moyens plus importants d'environ 17 % de plus que les femmes du même statut.

Les rémunérations entre hommes et femmes, affiliés à la catégorie non cadre, ne connaissent pas d'écart flagrant (un peu moins de 3 %).

Graphique : salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein



Source : service étude Audiens, 2018

L'écart entre les rémunérations des cadres masculins et féminins a tendance à se stabiliser, comme nous l'indique le tableau et le graphique ci-dessous. En effet, en 2012, le salaire d'une femme cadre représentait 81 % de celui d'un homme, de 2013 à 2015, 82 % de celui d'un homme et 83 % en 2016. Dans une autre proportion, concernant les populations non cadres, le salaire féminin représentait 99 % du salaire masculin en 2012, puis 97 % en 2013, 99 % en 2014, 98 % en 2015 et 97 % en 2016.

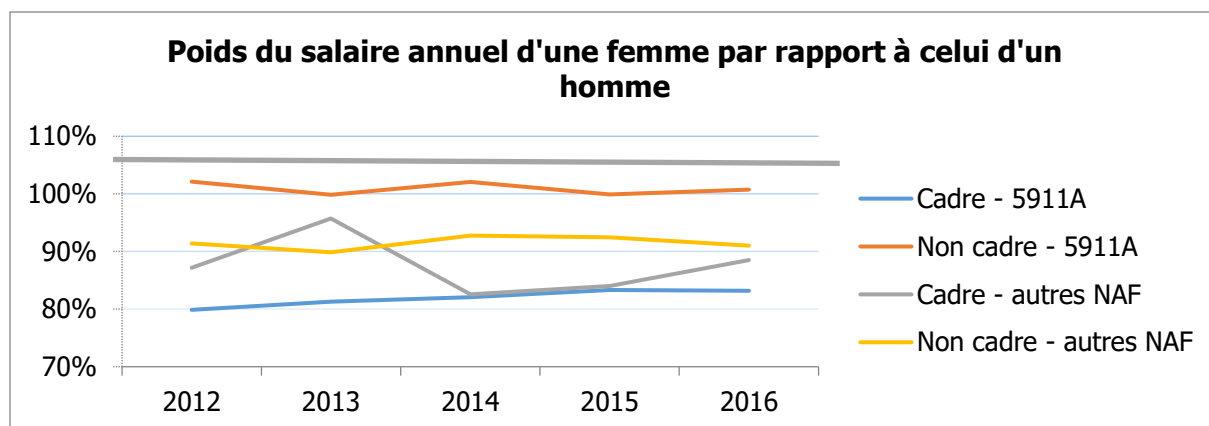
Tableau : poids du salaire moyen d'une femme par rapport à celui d'un homme⁴

	2012	2013	2014	2015	2016
5911A					
Total	80%	79%	81%	81%	82%
cadres permanents	80%	81%	82%	83%	83%
non cadres permanents	102%	100%	102%	100%	101%
Autres NAF					
Total	82%	87%	80%	82%	84%
cadres permanents	87%	96%	83%	84%	89%
non cadres permanents	91%	90%	93%	92%	91%
Ensemble du champ					
Total	81%	82%	82%	82%	83%
cadres permanents	82%	85%	83%	84%	85%
non cadres permanents	99%	97%	99%	98%	97%

Source : service étude Audiens, 2018

⁴ Pour voir les différences de rémunération, on calcule le poids du salaire annuel moyen d'une femme par rapport à celui d'un homme (= salaire annuel brut moyen d'une femme / salaire annuel brut moyen d'un homme).

Graphique : poids du salaire annuel moyen d'une femme par rapport à celui d'un homme



Source : service étude Audiens, 2018

Nous vous proposons d'analyser les rémunérations des salariés intermittents du spectacle.

B°) Les salariés intermittents

1°) Répartition par grandes masses

Les salariés intermittents du spectacle ont perçu, en 2016, sur l'ensemble de la branche (entreprises du code NAF 5911A et autres NAF), plus de 569 millions d'euros.

Les masses salariales dévolues aux personnels intermittents ont connu différentes évolutions. Nous pouvons constater qu'entre 2012 et 2013, celles-ci ont augmenté d'environ 3 %. Entre 2013 et 2014, la croissance de la masse salariale est de 5 %. Elle baisse de 1 % entre 2014 et 2015, pour augmenter de 3 % en 2016.

Les salariés masculins collectent près des deux tiers des masses salariales (64 % en 2016). Cette répartition est assez conforme au poids numérique des hommes dans la branche (61 % sur 2016).

La répartition hommes/femmes, en termes de rémunération, fluctue en fonction des statuts. Ainsi, les rémunérations des cadres sont versées à près de 68 % à des hommes. Ce chiffre tombe à 58 % pour les artistes. En termes d'effectif, les hommes représentent environ 61 % de la population globale des IdS, ce qui explique en partie la répartition des rémunérations.

Les populations cadre collectent environ 56% des masses salariales IdS. Les techniciens et les artistes se répartissent respectivement 29% et 15% de cet ensemble. Cette répartition ne suit pas le rapport numérique entre les différentes populations. Ainsi, les artistes représentent 48 % de l'effectif et les cadres 31 %. Ce rapprochement des statistiques est assez limité pour en tirer des conséquences : le niveau d'activité de chaque catégorie n'étant pas défini.

Tableau : Masse salariale des salariés intermittents (en k€)

5911A	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	275 885	286 444	302 443	293 434	300 100
dont cadres intermittents	167 318	171 804	178 820	174 533	175 115
dont technicien non cadres intermittents	68 133	71 188	78 925	75 277	80 908
dont artistes intermittents	40 434	43 452	44 698	43 623	44 076
FEMMES	153 591	159 932	170 252	169 703	173 949
dont cadres intermittents	79 200	82 302	86 810	86 037	85 177
dont technicien non cadres intermittents	47 859	49 110	54 745	53 630	57 136
dont artistes intermittents	26 532	28 520	28 697	30 037	31 636
Total	429 476	446 376	472 695	463 137	474 049
dont cadres intermittents	246 518	254 106	265 630	260 570	260 292
dont technicien non cadres intermittents	115 992	120 298	133 671	128 907	138 044
dont artistes intermittents	66 966	71 972	73 395	73 660	75 713
Autres NAF	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	62 650	60 210	61 317	64 585	65 808
dont cadres intermittents	37 517	36 817	37 940	39 997	40 324
dont technicien non cadres intermittents	19 183	18 625	19 436	20 050	20 395
dont artistes intermittents	5 949	4 768	3 941	4 537	5 090
FEMMES	25 335	24 991	26 790	27 876	29 821
dont cadres intermittents	13 672	14 143	15 334	15 807	16 393
dont technicien non cadres intermittents	8 022	7 974	8 985	8 808	9 298
dont artistes intermittents	3 641	2 873	2 470	3 260	4 130
Total	87 985	85 201	88 107	92 460	95 630
dont cadres intermittents	51 189	50 960	53 274	55 804	56 717
dont technicien non cadres intermittents	27 206	26 599	28 421	28 859	29 693
dont artistes intermittents	9 590	7 642	6 411	7 798	9 220
Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES	338 535	346 654	363 760	358 018	365 908
dont cadres intermittents	204 835	208 621	216 760	214 530	215 439
dont technicien non cadres intermittents	87 316	89 813	98 361	95 327	101 303
dont artistes intermittents	46 383	48 220	48 639	48 161	49 166
FEMMES	178 926	184 923	197 042	197 579	203 770
dont cadres intermittents	92 872	96 445	102 144	101 844	101 570
dont technicien non cadres intermittents	55 882	57 084	63 731	62 439	66 434
dont artistes intermittents	30 173	31 393	31 167	33 297	35 767
Total	517 461	531 577	560 802	555 598	569 678
dont cadres intermittents	297 707	305 066	318 904	316 374	317 009
dont technicien non cadres intermittents	143 198	146 897	162 092	157 766	167 737
dont artistes intermittents	76 556	79 613	79 806	81 457	84 932

Source : service étude Audiens, 2018

2°) les données individuelles

Le salaire individuel des salariés intermittents est une donnée complexe à obtenir. En effet, les données nominatives, collectées par le groupe Audiens, n'intègrent pas les durées de travail, de façon obligatoire. Néanmoins, par une série d'indicateurs, il est possible d'estimer

les revenus des personnes, leurs salaires journaliers et leur activité dans les autres branches du spectacle.

Les indications de revenus fournies n'intègrent pas les droits à congés payés, ni les allocations chômage perçues par les salariés.

a°) effectifs des intermittents en fonction de leurs salaires annuels

Nous avons cherché à savoir quels sont les revenus des salariés intermittents dans la branche. Ceux-ci ne préjugent pas du volume travaillé, mais donnent une indication sur le nombre de salariés « fidélisés » dans la branche par rapport à des personnes tirant des revenus « anecdotiques » dans le secteur.

En 2016, plus de 41 % des cadres et environ 20 % des techniciens perçoivent plus de 10 000 euros de revenu dans la branche. A l'opposé, environ 21 % des cadres et 34 % des techniciens perçoivent moins de 1 000 euros de revenus. Cette tendance, dans les mêmes proportions, avait été observée en 2015.

Pour les artistes, on retrouve la même tendance qu'en 2015. Plus de 80 % de ceux-ci perçoivent moins de 1 000 euros par an dans la branche et 3 % collectent plus de 10 000 euros. Cette répartition très inégalitaire marque une très grande disparité des situations personnelles de chaque artiste.

NB :

Les montants de revenu évoqués ne tiennent compte ni des congés payés, reçus via la caisse des congés spectacles, ni des allocations chômage.

Dans la catégorie artiste intermittents, figurent les figurants et/ou artistes de complément.

Tableau : répartition des effectifs « intermittents » en fonction des salaires annuels (en %)

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
Cadres intermittents					
moins de 100 €	0%	0%	0%	1%	1%
de 100 à 999 €	17%	18%	19%	19%	20%
de 1 000 à 5000 €	26%	25%	25%	25%	24%
de 5 000 à 10 000 €	15%	14%	14%	14%	15%
de 10 000 à 15 000 €	10%	10%	10%	10%	10%
plus de 15 000 €	32%	32%	32%	31%	31%
Techniciens non cadres intermittents					
moins de 100 €	3%	1%	1%	1%	1%
de 100 à 999 €	33%	33%	32%	33%	33%
de 1 000 à 5000 €	31%	32%	32%	32%	31%
de 5 000 à 10 000 €	14%	15%	15%	15%	15%
de 10 000 à 15 000 €	8%	8%	8%	8%	8%
plus de 15 000 €	11%	11%	12%	11%	12%
Artistes intermittents					
moins de 100 €	31%	33%	31%	31%	31%
de 100 à 999 €	49%	48%	50%	50%	50%
de 1 000 à 5000 €	13%	13%	13%	13%	13%
de 5 000 à 10 000 €	3%	3%	3%	3%	3%
de 10 000 à 15 000 €	1%	1%	1%	1%	1%
plus de 15 000 €	2%	2%	2%	2%	2%
FEMMES					
Cadres intermittents					
moins de 100 €	0%	0%	1%	2%	2%
de 100 à 999 €	17%	19%	22%	23%	23%
de 1 000 à 5000 €	26%	25%	24%	24%	22%
de 5 000 à 10 000 €	16%	16%	14%	14%	14%
de 10 000 à 15 000 €	11%	11%	10%	10%	9%
plus de 15 000 €	30%	29%	29%	28%	29%
Techniciens non cadres intermittents					
moins de 100 €	3%	1%	1%	2%	1%
de 100 à 999 €	30%	30%	29%	31%	28%
de 1 000 à 5000 €	30%	31%	30%	30%	31%
de 5 000 à 10 000 €	15%	16%	16%	15%	16%
de 10 000 à 15 000 €	9%	9%	9%	9%	9%
plus de 15 000 €	13%	13%	14%	13%	14%
Artistes intermittents					
moins de 100 €	37%	36%	37%	37%	36%
de 100 à 999 €	46%	46%	46%	46%	46%
de 1 000 à 5000 €	12%	12%	11%	11%	12%
de 5 000 à 10 000 €	2%	2%	2%	2%	3%
de 10 000 à 15 000 €	1%	1%	1%	1%	1%
plus de 15 000 €	2%	2%	2%	2%	2%

Source : service étude Audiens, 2018

Tableau : répartition des effectifs « intermittents » en fonction des salaires annuels (en unité)

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
Cadres intermittents	15 239	15 558	16 022	16 374	16 462
moins de 100 €	38	34	77	101	107
de 100 à 999 €	2 664	2 832	2 990	3 155	3 284
de 1 000 à 4 999 €	3 912	3 948	3 939	4 126	4 019
de 5 000 à 9 999 €	2 221	2 235	2 286	2 298	2 389
de 10 000 à 14 999 €	1 506	1 524	1 581	1 625	1 578
15 000 € et plus	4 898	4 985	5 149	5 069	5 085
Techniciens non cadres intermittents	16 136	16 313	16 796	17 019	17 269
moins de 100 €	463	215	168	248	192
de 100 à 999 €	5 329	5 385	5 456	5 579	5 704
de 1 000 à 4 999 €	5 040	5 241	5 298	5 442	5 336
de 5 000 à 9 999 €	2 272	2 407	2 450	2 511	2 562
de 10 000 à 14 999 €	1 287	1 287	1 394	1 310	1 381
15 000 € et plus	1 745	1 778	2 030	1 929	2 094
Artistes intermittents	20 797	21 691	22 016	20 756	21 939
moins de 100 €	6 489	7 115	6 871	6 406	6 731
de 100 à 999 €	10 291	10 509	10 982	10 356	10 896
de 1 000 à 4 999 €	2 774	2 810	2 846	2 701	2 927
de 5 000 à 9 999 €	561	543	609	576	617
de 10 000 à 14 999 €	227	238	216	233	233
15 000 € et plus	455	476	492	484	535
FEMMES					
Cadres intermittents	7 625	7 994	8 502	8 756	8 623
moins de 100 €	29	12	95	144	156
de 100 à 999 €	1 326	1 552	1 843	2 001	2 005
de 1 000 à 4 999 €	1 977	1 984	2 018	2 098	1 936
de 5 000 à 9 999 €	1 185	1 255	1 175	1 189	1 209
de 10 000 à 14 999 €	839	857	884	866	784
15 000 € et plus	2 269	2 334	2 487	2 458	2 533
Techniciens non cadres intermittents	9 338	9 375	9 979	10 180	10 239
moins de 100 €	267	140	132	188	129
de 100 à 999 €	2 830	2 800	2 942	3 124	2 896
de 1 000 à 4 999 €	2 797	2 919	2 993	3 069	3 144
de 5 000 à 9 999 €	1 438	1 464	1 605	1 511	1 640
de 10 000 à 14 999 €	825	845	910	941	971
15 000 € et plus	1 181	1 207	1 397	1 347	1 459
Artistes intermittents	15 649	15 502	16 258	15 708	16 487
moins de 100 €	5 777	5 642	6 072	5 794	6 000
de 100 à 999 €	7 167	7 151	7 479	7 300	7 538
de 1 000 à 4 999 €	1 907	1 876	1 845	1 760	1 998
de 5 000 à 9 999 €	357	379	386	365	431
de 10 000 à 14 999 €	126	128	135	138	140
15 000 € et plus	315	326	341	351	380

Source : service étude Audiens, 2018

b°) indicateur sur le salaire brut journalier

Le salaire journalier moyen est la moyenne des salaires annuels de la population observée. Il est fortement influencé par les petits et les grands revenus.

L'écart type associé (moyenne des écarts à la moyenne) permet de mesurer la dispersion des salaires entre les différents salariés. Plus il est faible, plus la population est homogène.

Les quartiles permettent de fractionner la population en 4 sous populations de même taille. Ils ne sont pas sensibles aux valeurs extrêmes.

Le 1^{er} quartile : 1/4 de la population perçoit moins qu'un certain salaire et 3/4 de la population perçoit plus que ce salaire.

La médiane (2^{ème} quartile) : 1/2 de la population perçoit moins qu'un certain salaire et 1/2 de la population perçoit plus que ce salaire.

Le 3^{ème} quartile : 3/4 de la population perçoit moins qu'un certain salaire et 1/4 de la population perçoit plus que ce salaire.

Les données de temps de travail, nous permettant de calculer le salaire brut moyen journalier, sont issues des DADS-U (Déclaration Automatisée Des Données Sociales Unifiée). Certaines entreprises n'utilisant pas la DADS-U comme support de déclaration, l'exhaustivité des entreprises n'est pas représentée dans les données de cette partie. Cependant, Audiens récupère, pour la population des IdS 56 % des entreprises du secteur représentant 86 % de la masse salariale : les données se basent donc sur un échantillon représentatif de la population du secteur.

Dans cette partie, aucune distinction n'a été faite au niveau des codes NAF car les informations disponibles dans les DADS-U ne permettent pas de croiser les éléments avec les données issues par ailleurs des DNA. Le choix d'utiliser des données consolidées sur l'ensemble du secteur a donc semblé pertinent.

Tableau : indicateur sur les salaires journaliers

Ensemble du champ	2016		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres intermittents			
salaire journalier moyen	307	273	298
écart type associé	214	191	208
1 ^{er} quartile	240	209	230
médiane	278	257	270
3 ^e quartile	337	301	326
Techniciens non cadres intermittents			
salaire journalier moyen	216	191	207
écart type associé	105	85	99
1 ^{er} quartile	150	135	147
médiane	200	183	200
3 ^e quartile	255	230	250
Artistes intermittents			
salaire journalier moyen	240	221	232
écart type associé	583	533	563
1 ^{er} quartile	80	77	79
médiane	105	98	102
3 ^e quartile	225	196	210

Source : service étude Audiens, 2018

On constate que les écarts-type restent très importants et cela même à l'intérieur des différentes catégories professionnelles. Ce point marque une grande variété des rémunérations.

Au sein des artistes intermittents, la différence entre salaire moyen et salaire médian est grande. L'écart entre le plus faible salaire journalier et le plus élevé demeure le plus important de toutes les catégories professionnelles.

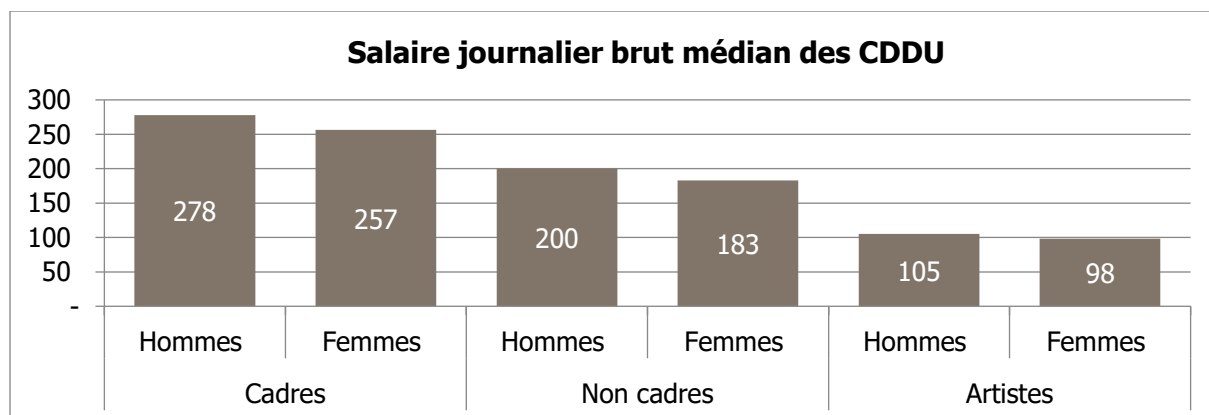
Dans l'ensemble du secteur de la production audiovisuelle :

- Les salaires journaliers bruts des cadres sont les plus élevés avec une médiane à 278 € par jour pour les hommes et 257 € par jour pour les femmes. Concernant les techniciens non cadres, le salaire médian est de 200 € pour les hommes et de 183 € pour les femmes.
- Pour les artistes, la médiane est de 105 € pour les hommes et de 98 € pour les femmes.

La différence de salaire journalier médian entre hommes et femmes n'est pas très élevée :

- une femme cadre intermittente a un salaire journalier médian représentant 92 % celui d'un homme ;
- une femme non cadre intermittente a un salaire journalier médian représentant 92 % celui d'un homme ;
- une femme artiste intermittente a un salaire journalier médian représentant 93 % celui d'un homme.

Graphique : salaires médians des salariés intermittents



Source : service étude Audiens, 2018

c°) revenu des intermittents et secteur d'activité

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les effectifs des salariés intermittents répartis en fonction de la source de leurs revenus. Ainsi, le tableau est divisé en fonction du pourcentage de revenu provenant de la branche de la production audiovisuelle par rapport aux autres revenus provenant des autres branches du spectacle enregistré.

Pour le champ du spectacle enregistré (SE), il a été sélectionné les entreprises relevant des NAF suivants :

5920Z Enregistrement sonore et édition musicale
 6010Z Édition et diffusion de programmes radio
 5911A Production de films et de programmes pour la télévision
 6020A Edition de chaînes généralistes
 6020B Edition de chaînes thématiques
 5911B Production de films institutionnels et publicitaires
 5911C Production de films pour le cinéma
 5912Z Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV
 5913A Distribution de films cinématographiques
 5913B Edition et distribution vidéo
 5914Z Projection de films cinématographiques
 Plus les éventuelles entreprises ne relevant pas de ces NAF mais cotisant à l'APPAV

Tableau : effectif en fonction des revenus issus de la production audiovisuelle par rapport aux autres revenus du spectacle enregistré

En unité

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	1 825	1 784	1 673	1 629	1 646
De 25 à 50%	1 268	1 270	1 348	1 382	1 401
De 50 à 75%	1 381	1 412	1 491	1 438	1 508
De 75 à 100%	10 765	11 092	11 510	11 925	11 907
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	1 704	1 770	1 775	1 672	1 687
De 25 à 50%	1 267	1 326	1 324	1 355	1 270
De 50% à 75%	1 386	1 383	1 383	1 396	1 402
De 75% à 100%	11 779	11 834	12 314	12 596	12 910
Artistes intermittents					
Moins de 25%	1 186	1 149	1 254	1 341	1 299
De 25 à 50%	1 008	1 038	1 166	1 115	1 145
De 50% à 75%	1 032	1 104	1 245	1 265	1 287
De 75% à 100%	17 571	18 400	18 351	17 035	18 208
FEMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	568	562	518	554	516
De 25 à 50%	433	481	442	466	480
De 50% à 75%	489	505	508	500	483
De 75% à 100%	6 135	6 446	7 034	7 236	7 144
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	730	761	732	762	720
De 25 à 50%	572	604	627	579	572
De 50% à 75%	593	627	649	636	623
De 75% à 100%	7 443	7 383	7 971	8 203	8 324
Artistes intermittents					
Moins de 25%	776	805	808	969	923
De 25 à 50%	697	710	761	829	852
De 50% à 75%	816	864	890	867	886
De 75% à 100%	13 360	13 123	13 799	13 043	13 826

En pourcentage (%)

Ensemble du champ	2012	2013	2014	2015	2016
HOMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	12%	11%	10%	10%	10%
De 25 à 50%	8%	8%	8%	8%	9%
De 50 à 75%	9%	9%	9%	9%	9%
De 75 à 100%	71%	71%	72%	73%	72%
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	11%	11%	11%	10%	10%
De 25 à 50%	8%	8%	8%	8%	7%
De 50% à 75%	9%	8%	8%	8%	8%
De 75% à 100%	73%	73%	73%	74%	75%
Artistes intermittents					
Moins de 25%	6%	5%	6%	6%	6%
De 25 à 50%	5%	5%	5%	5%	5%
De 50% à 75%	5%	5%	6%	6%	6%
De 75% à 100%	84%	85%	83%	82%	83%
FEMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	7%	7%	6%	6%	6%
De 25 à 50%	6%	6%	5%	5%	6%
De 50% à 75%	6%	6%	6%	6%	6%
De 75% à 100%	80%	81%	83%	83%	83%
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	8%	8%	7%	7%	7%
De 25 à 50%	6%	6%	6%	6%	6%
De 50% à 75%	6%	7%	7%	6%	6%
De 75% à 100%	80%	79%	80%	81%	81%
Artistes intermittents					
Moins de 25%	5%	5%	5%	6%	6%
De 25 à 50%	4%	5%	5%	5%	5%
De 50% à 75%	5%	6%	5%	6%	5%
De 75% à 100%	85%	85%	85%	83%	84%

Source : service étude Audiens, 2018

La proportion d'intermittents ayant plus de 75 % de ses revenus provenant de la production audiovisuelle au sein du spectacle enregistré est importante dans toutes les catégories professionnelles, allant de 72 % pour les hommes cadres à 84 % pour les femmes artistes.

Il faut néanmoins être vigilant par rapport à ces données. En effet, ces populations peuvent être de deux typologies différentes :

- soit être des professionnels travaillant quasiment uniquement dans la production audiovisuelle,
- soit être des occasionnels du secteur.

Ce dernier point peut être le cas de figurants ayant fait une seule apparition dans un programme audiovisuel et n'ayant pas d'autre période d'activité déclarée dans le spectacle enregistré.

On note toujours que globalement les femmes restent plus « fidèles » à la branche puisque 83 % d'entre elles tirent plus de 75 % de leurs revenus de la production audiovisuelle, contre 77 % pour les hommes.

Afin de permettre une analyse plus fine de la répartition des revenus des salariés intermittents, il a été opéré le croisement de ces données avec le niveau de rémunérations des salariés dans la branche. Le but de ce travail est de pouvoir distinguer les salariés très occasionnels du secteur de ceux ayant une certaine « fidélité » dans la branche avec des revenus notables.

Nous pouvons identifier trois typologies de personnes :

- 1- Les IdS pouvant être considérés comme les salariés « fidèles » du secteur : ce sont ceux ayant une activité significative dans le secteur (plus de 10 000 euros de revenus du travail annuels) et ayant plus de 50% de leur activité émanant des entreprises de la production audiovisuelle au sein du spectacle enregistré (couleur verte).
- 2- Les professionnels du spectacle enregistré : ce sont les salariés ayant en général plus de 50% de leur activité issue de la production audiovisuelle et ayant des revenus annuels bruts inférieurs à 10 000 euros (couleur jaune).
- 3- Les occasionnels du spectacle enregistré : ce sont ceux qui ont fait des apparitions dans la production audiovisuelle mais qui n'en ont pas tiré leur principale source de revenus (couleur bleue).

Tableau : répartition des salariés en fonction de la source et du niveau des revenus

En unité

Ensemble du champ	Moins de 1 000 euros	De 1 000 à 4 999 euros	De 5 000 à 9 999 euros	De 10 000 à 19 999 euros	20 000 euros et plus
HOMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	612	716	250	56	12
De 25 à 50%	194	469	352	285	101
De 50 à 75%	112	324	296	396	380
De 75 à 100%	2 473	2 510	1 491	2 053	3 380
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	992	618	72	5	-
De 25 à 50%	356	557	263	88	6
De 50% à 75%	222	542	348	212	78
De 75% à 100%	4 326	3 619	1 879	1 917	1 169
Artistes intermittents					
Moins de 25%	938	265	64	27	5
De 25 à 50%	777	243	67	42	16
De 50% à 75%	734	379	78	59	37
De 75% à 100%	15 178	2 040	408	244	338
FEMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	238	211	55	12	-
De 25 à 50%	93	162	119	91	15
De 50% à 75%	41	144	97	120	81
De 75% à 100%	1 789	1 419	938	1 199	1 799
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	418	274	27	1	-
De 25 à 50%	153	270	113	34	2
De 50% à 75%	107	243	149	97	27
De 75% à 100%	2 347	2 357	1 351	1 468	801
Artistes intermittents					
Moins de 25%	668	201	43	9	2
De 25 à 50%	603	172	39	24	14
De 50% à 75%	501	274	57	30	24
De 75% à 100%	11 766	1 351	292	151	266

En pourcentage (%)

Ensemble du champ	Moins de 1 000 euros	De 1 000 à 4 999 euros	De 5 000 à 9 999 euros	De 10 000 à 19 999 euros	Plus de 20 000 euros
HOMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	18%	18%	10%	2%	0%
De 25 à 50%	6%	12%	15%	10%	3%
De 50 à 75%	3%	8%	12%	14%	10%
De 75 à 100%	73%	62%	62%	74%	87%
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	17%	12%	3%	0%	0%
De 25 à 50%	6%	10%	10%	4%	0%
De 50% à 75%	4%	10%	14%	10%	6%
De 75% à 100%	73%	68%	73%	86%	93%
Artistes intermittents					
Moins de 25%	5%	9%	10%	7%	1%
De 25 à 50%	4%	8%	11%	11%	4%
De 50% à 75%	4%	13%	13%	16%	9%
De 75% à 100%	86%	70%	66%	66%	85%
FEMMES					
Cadres intermittents					
Moins de 25%	11%	11%	5%	1%	0%
De 25 à 50%	4%	8%	10%	6%	1%
De 50% à 75%	2%	7%	8%	8%	4%
De 75% à 100%	83%	73%	78%	84%	95%
Techniciens non cadres intermittents					
Moins de 25%	14%	9%	2%	0%	0%
De 25 à 50%	5%	9%	7%	2%	0%
De 50% à 75%	4%	8%	9%	6%	3%
De 75% à 100%	78%	75%	82%	92%	97%
Artistes intermittents					
Moins de 25%	5%	10%	10%	4%	1%
De 25 à 50%	4%	9%	9%	11%	5%
De 50% à 75%	4%	14%	13%	14%	8%
De 75% à 100%	87%	68%	68%	71%	87%

Source : service étude Audiens, 2018

Ces tableaux permettent de constater que sur les 80 554 intermittents de la branche, seuls 16 326 ont une activité suffisamment importante pour être considérés comme des collaborateurs fidèles et vivants de revenus tirés de la branche.

En synthèse, ce qu'il faut retenir de cette partie :

- **Sur l'ensemble de la branche, les entreprises ont distribué plus de 953 millions d'euros de masse salariale.**
- **La population des intermittents du spectacle a perçu 60 % de cette masse salariale.**
- **Les femmes (salariées permanentes et IdS) ont collecté 40 % des rémunérations.**
- **Les salariés permanents ont collecté 383,6 millions d'euros de masse salariale.**
- **Les cadres permanents disposent de 76 % de la masse salariale des permanents.**
- **Le salaire moyen annuel brut des permanents est, en 2016, de 56 744 euros pour les hommes et de 46 395 euros pour les femmes.**
- **Les salariés intermittents du spectacle ont collecté environ 570 millions d'euros de masse salariale.**
- **Les cadres intermittents collectent 56 % de la masse salariales des IdS, les techniciens 29 % et les artistes 15 %.**

Remerciements

Le SATEV, le SPI, le SPECT et l'USPA tiennent à remercier le Groupe Audiens et M. Patrick Bézier, Directeur Général, pour l'aide fournie lors de la rédaction de ce document.

Plus particulièrement, nous remercions M. Philippe Degardin, Responsable du pilotage et des statistiques, et Mme Carole Perraut, son adjointe, qui ont été particulièrement sollicités et disponibles.